

**Assemblée générale**

Distr. générale
5 décembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session

Point 151 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission multidimensionnelle
intégrée des Nations Unies pour la stabilisation
en République centrafricaine****Exécution du budget de la Mission multidimensionnelle
intégrée des Nations Unies pour la stabilisation
en République centrafricaine pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	6
A. Considérations générales	6
B. Utilisation des crédits	7
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	68
A. Ressources financières	68
B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe	69
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources entre catégories de dépenses	70
D. Évolution des dépenses mensuelles	71



E.	Autres produits et ajustements	71
F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	72
G.	Contributions non budgétisées	72
IV.	Analyse des écarts	73
V.	Exécution du budget approuvé au titre de l'autorisation d'engager des dépenses	78
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	80
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/271, 70/286 et 70/113 B.	80

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et l'objectif de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité, protection des civils et droits de l'homme; processus politique, réconciliation et élections; rétablissement et extension de l'autorité de l'État; appui).

L'exercice considéré correspondait à la deuxième année de fonctionnement de la MINUSCA et à l'étape de mise en place de la Mission. Celle-ci s'est préparée pour les élections nationales et pour les activités postélectorales qui seraient menées une fois le gouvernement élu, et les a appuyées; elle a également apporté son appui à la mise en place d'un système judiciaire plus solide, a exécuté des activités préalables au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration en veillant à exploiter les résultats positifs du Forum de Bangui et l'assistance prêtée au gouvernement élu pour aboutir à l'élaboration d'un programme d'action national et à la mise en route d'une réforme du secteur de la sécurité, et elle a contribué à l'amélioration de la situation en matière de défense des droits de l'homme, assurant la protection de la population civile contre les menaces de violences physiques et contre les menaces à la paix et à la sécurité, à Bangui même et au-delà. Par sa résolution 2212 (2015), le Conseil de sécurité a autorisé une augmentation des effectifs de militaires, de policiers et d'agents pénitentiaires de la Mission, par rapport au personnel autorisé dans sa résolution 2149 (2014), et a prié le Secrétaire général de suivre de très près l'évolution de ces effectifs renforcés.

Les dépenses de la MINUSCA se sont élevées à 826,0 millions de dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,4 % (contre des dépenses d'un montant de 613,2 millions de dollars et un taux d'utilisation des ressources de 97,5 % pour l'exercice 2014/15).

Le solde inutilisé, d'un montant de 13,6 millions de dollars, représente la différence nette entre les dépenses supplémentaires engagées au titre des militaires et du personnel de police (19,8 millions de dollars) – principalement pour le transport de matériel appartenant aux contingents, en raison de retards enregistrés au point d'entrée en République centrafricaine – ainsi que du personnel civil (1,9 million de dollars) – pour l'appui électoral supplémentaire rendu nécessaire par le retard pris par rapport au calendrier électoral initialement fixé – et l'économie réalisée du fait que le montant des dépenses opérationnelles a été inférieur aux prévisions (à hauteur de 35,3 millions de dollars) – ce qui s'explique principalement par le maintien de logements temporaires en lieu et place des structures permanentes dont la construction était prévue et par des dépenses inférieures aux prévisions à la rubrique Carburants et lubrifiants.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016)

Catégorie de dépenses	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
			(19	
Militaires et personnel de police	380 956,8	400 733,3	776,5)	(5,2)
Personnel civil	154 605,2	156 474,2	(1 869,0)	(1,2)
Dépenses opérationnelles	304 082,5	268 823,5	35 259,0	11,6
Montant brut	839 644,5	826 031,0	13 613,5	1,6
Recettes provenant des contributions du personnel	10 115,1	10 634,0	(518,9)	(5,1)
Montant net	829 529,4	815 397,0	14 132,4	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	839 644,5	826 031,0	13 613,5	1,6

^a Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 814 066 800 dollars (montant net : 803 951 700 dollars) et des engagements autorisés d'un montant brut de 25 577 700 dollars résultant de l'augmentation des crédits demandés au titre des effectifs militaires, de police et des spécialistes des questions pénitentiaires pour la période allant jusqu'au 30 juin 2016.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif prévu ^b (moyenne)	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^c
Observateurs militaires	240	240	146	39,2
Contingents	10 510	10 198	9 784	4,1
Police des Nations Unies	400	400	348	13,0
Unités de police constituées	1 680	1 563	1 481	5,2
Personnel recruté sur le plan international	715	715	538	24,8
Administrateurs recrutés sur le plan national	109	109	50	54,1
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	551	551	282	48,8
Volontaires des Nations Unies	191	160	166 ^d	(3,8)
Emplois de temporaire				
Personnel recruté sur le plan international	69	48	54 ^d	(12,5)
Administrateurs recrutés sur le plan national	2	2	1	50,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	2	1	1	—
Personnel fourni par des gouvernements	108	40	36	10,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu du déploiement progressif envisagé.

^c Compte tenu du déploiement et de l'effectif réels, mois par mois, au cours de la période d'échelonnement prévue, et de l'effectif prévu, mois par mois.

^d Y compris les emplois approuvés à titre exceptionnel et temporaire (personnel électoral pour la période allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016).

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 3 mars 2015 (A/69/805), s'élevait à un montant brut de 843 608 300 dollars (montant net : 832 328 900 dollars). Les crédits demandés couvraient le déploiement des effectifs autorisés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2149 (2014), à savoir 240 observateurs militaires, 9 760 militaires, 400 membres de la Police des Nations Unies, 1 400 membres des unités de police constituées, 20 spécialistes des questions pénitentiaires et 784 fonctionnaires recrutés sur le plan international [dont 69 titulaires d'un emploi de temporaire, 2 fonctionnaires du Bureau régional d'achat d'Entebbe et 6 fonctionnaires de la plateforme logistique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)], 664 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 1 titulaire d'emploi de temporaire au Bureau régional d'achat d'Entebbe, 10 fonctionnaires de la plateforme logistique de la MONUSCO et 44 fonctionnaires du Centre de services régional d'Entebbe) et 191 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 29 avril 2015 (A/69/839/Add.12, par. 62), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'approuver l'ouverture de crédits d'un montant brut de 828 941 200 dollars pour l'exercice 2015/16.

3. Dans sa résolution 69/257 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 814 066 800 dollars (montant net : 803 951 700 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2015/16. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

4. Par ses résolutions 2212 (2015) et 2217 (2015), le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser une augmentation des effectifs de la MINUSCA – par rapport aux chiffres figurant au paragraphe 20 de sa résolution 2149 (2014) – à hauteur de 750 militaires, 280 policiers et 20 spécialistes des questions pénitentiaires, soit un effectif autorisé maximal de 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, 2 080 policiers, dont 400 n'appartenant pas à des unités de police constituées, et 40 spécialistes des questions pénitentiaires.

5. Compte tenu de la date à laquelle la décision a été prise d'augmenter l'effectif, les ressources supplémentaires rendues nécessaires par cette décision n'avaient pas été prises en compte dans le budget de la MINUSCA pour l'exercice 2015/16 – qui avait été établi sur la base d'un effectif maximal de 10 000 militaires, 1 800 policiers et 20 spécialistes des questions pénitentiaires, comme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B.

6. Le Secrétaire général a donc demandé au Comité consultatif de l'autoriser à engager des dépenses d'un montant brut maximal de 25 577 700 dollars pour financer l'augmentation des effectifs militaires et de police et du nombre des spécialistes des questions pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016. Dans sa lettre datée du 31 mars 2016, le Comité consultatif a autorisé l'engagement de dépenses d'un montant maximal brut de 25 577 700 dollars pour l'exercice 2015/16, venant s'ajouter au montant brut de 814 066 800 dollars qui avait été précédemment autorisé pour l'exercice en question par l'Assemblée générale dans sa résolution

69/257 B. Sur un montant total brut de 839 644 500 dollars approuvé pour l'exercice 2015/16, un montant brut de 814 066 800 dollars a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considération générales

7. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 2149 (2014). Dans sa résolution 2212 (2015), ainsi que dans sa résolution 2217 (2015), il a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 30 avril 2016 et fixé l'effectif de celle-ci à 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, 2 080 policiers, dont 400 n'appartenant pas à des unités de police constituées, et 40 spécialistes des questions pénitentiaires.

8. Par sa résolution 2264 (2016), le Conseil a en outre décidé d'autoriser un effectif de 108 spécialistes des questions pénitentiaires, soit 68 de plus que l'effectif autorisé au paragraphe 23 de sa résolution 2217 (2015). En outre, par sa résolution 2281 (2016), il a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 31 juillet 2016.

9. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'épauler les autorités de transition pour qu'elles soient en mesure de protéger la population civile, de rétablir l'état de droit, de renforcer l'autorité de l'État et d'engager en République centrafricaine un processus politique associant toutes les parties, avec pour objectifs de s'attaquer aux causes profondes de la crise et d'instaurer durablement la paix et la sécurité dans le pays.

10. Dans sa résolution 2217 (2015), le Conseil a notamment autorisé la MINUSCA à faciliter la mise en place d'une cour pénale spéciale nationale conformément aux lois de la République centrafricaine; à aider les autorités centrafricaines à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles et les réseaux de trafiquants de telles ressources; à mettre en place une commission nationale des droits de l'homme et à renforcer les capacités des organisations de la société civile; à fournir des moyens de transport aux autorités compétentes de l'État pour mener des inspections et des visites de contrôle dans les principaux sites et zones d'extraction s'il y a lieu, au cas par cas et lorsque la situation le permet, en tant que moyen de promouvoir et de soutenir l'extension rapide de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire. Chaque fois qu'elle en a eu l'occasion, la Mission a appuyé le rôle des femmes dans le cadre des initiatives qu'elle menait et des efforts qu'elle déployait pour aider le Gouvernement centrafricain à garantir la participation et la représentation pleines et effectives des femmes dans toutes les sphères et à tous les niveaux, en particulier dans le cadre des processus politiques et électoraux, de la prévention des conflits, de la lutte contre la violence de proximité, des activités axées sur les jeunes exposés à des risques, des projets à effet rapide et des activités menées par les militaires de la MINUSCA à l'initiative du commandant de la force.

11. Au titre de ces objectifs d'ensemble, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (en l'occurrence, services organiques et appui).

12. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2015/16, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

13. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a exécuté son mandat par étapes, conformément aux résolutions 2212 (2015) et 2217 (2015) du Conseil de sécurité. Étant donné que ces résolutions ont été adoptées une fois établi le budget de l'exercice 2015/16, l'augmentation des effectifs en tenue autorisée par le Conseil de sécurité n'avait pas été prise en compte. Après que le Comité consultatif a autorisé l'engagement de dépenses d'un montant brut maximal de 25,6 millions de dollars pour financer l'augmentation des effectifs militaires, de police et du personnel fourni par des gouvernements jusqu'au 30 juin 2016, de manière à assurer la continuité des opérations de la Mission dans l'exercice de son mandat, 750 militaires, 280 policiers et 20 spécialistes des questions pénitentiaires supplémentaires ont été inclus dans le projet de mise en place par étapes pour l'exercice considéré.

14. Des crédits d'un montant de 839,6 millions de dollars avaient été approuvés pour l'exercice 2015/16 et le montant des dépenses s'est élevé à 826,0 millions de dollars, soit un taux d'exécution du budget de 98,4 %. S'agissant de l'engagement de dépenses d'un montant de 25,6 millions de dollars approuvé, celui-ci a été pleinement utilisé pour faire face aux besoins supplémentaires au titre des militaires, des policiers et des spécialistes des questions pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016, dont le détail figure à la section V du présent rapport. Le taux moyen effectif de vacance a été calculé sur la base des prévisions relatives au déploiement échelonné et à la période d'occupation des postes, qui varie d'une catégorie de personnel à l'autre.

15. D'une manière générale, la situation en matière de sécurité s'est améliorée en République centrafricaine au cours de l'exercice considéré, ce qui a permis d'assurer une meilleure protection des civils et des droits de l'homme, s'agissant notamment des femmes et des enfants, et d'améliorer la prestation de l'aide humanitaire. Il a été mis la dernière touche au projet de loi devant porter création d'une commission nationale des droits de l'homme, qui est actuellement examiné par le Conseil des ministres pour adoption par le Parlement. La formation dispensée au personnel de police et de gendarmerie local va faciliter sa mise en place dans un plus grand nombre de zones de pays, ce qui conduira à une présence accrue de ce personnel. Les élections – qui se sont déroulées la plupart du temps dans un climat paisible et ont été libres et équitables – ont permis l'adoption d'une nouvelle constitution et l'entrée en fonctions d'un nouveau gouvernement, ce qui a mis fin à la transition politique et contribué aux efforts de restauration et d'extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine. Le projet de politique de sécurité nationale élaboré par les autorités de transition, pour examen et approbation par le Gouvernement, a jeté les bases d'une stratégie de réforme du secteur de la sécurité par le Gouvernement. Toutefois, l'instabilité de la situation en matière de sécurité durant la crise de septembre et d'octobre 2015 et ultérieurement, ainsi que les

retards enregistrés par rapport au calendrier électoral initial et le grand nombre de scrutins à organiser, ont eu des répercussions notables sur les activités prévues. Les processus classiques de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que de réforme du secteur de la sécurité, n'ont pas pu être menés à bien. Les programmes et ateliers de formation prévus à l'intention des spécialistes des questions pénitentiaires et des magistrats ont pris du retard. Le détail des répercussions sur l'ensemble des activités prévues figure dans les tableaux correspondant à chaque composante. En revanche, des progrès significatifs ont été enregistrés s'agissant des activités préalables à la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration et des programmes complémentaires de lutte contre la violence de proximité.

16. Outre la période de transition politique prolongée et la situation instable en matière de sécurité, les facteurs suivants ont eu une incidence sur l'utilisation des ressources : a) les problèmes logistiques posés par le mauvais état des routes et autres éléments d'infrastructure dans la zone d'opérations, ainsi que les intempéries; b) la décision prise par la Mission d'assurer elle-même certains des services nécessaires à l'exécution de son mandat plutôt que d'envisager de faire appel à des prestataires de services commerciaux extérieurs; d'atténuer son empreinte écologique en investissant dans les capacités locales.

C. Activités d'appui de la Mission

17. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a continué de mettre en place du personnel dans l'ensemble de la République centrafricaine, notamment à son quartier général et dans divers sites à Bangui, dans trois postes de commandement de secteur (Kaga Bandoro, Bria et Bouar), cinq bureaux locaux intégrés (Ndele, Bambari, Bossangoa, Bangassou et Berberati), trois bureaux auxiliaires (Paoua, Obo et Birao) et 31 autres sites où n'était en place qu'une présence militaire permanente. En outre, la MINUSCA a maintenu une présence d'appui à Douala (Cameroun) ainsi qu'à la plateforme logistique de la MONUSCO et au Bureau régional d'achat, tous deux situés à Entebbe (Ouganda). Toutefois, compte tenu des facteurs qui ont compromis la bonne exécution du budget, la Mission n'a pas été pleinement opérationnelle au cours de l'exercice 2015/16 et le remplacement des installations provisoires occupées par le personnel des unités de police constituées ainsi que des bureaux régionaux et sous-régionaux créés en 2014/15, ou encore la mise en place, dans les secteurs, de plateformes d'éclatement logistique plus solides aux fins de l'entreposage du matériel et des ressources afin de permettre aux secteurs d'assurer les fonctions logistiques de manière autonome pendant la saison des pluies, lorsque la mobilité est plus restreinte, n'ont pas pu être menés à bien.

18. Les travaux d'agrandissement et de rénovation du quartier général provisoire de la Mission et de la base de soutien logistique, où se trouvent les principaux bureaux de l'effectif organique et d'appui, ont été achevés. Le quartier général provisoire a accueilli jusqu'à 298 membres du personnel de la Mission. À la fin de l'exercice considéré, il n'avait pas encore été mis en place de structure plus durable et intégrée en parallèle et la procédure de passation de marchés en vue de la construction de modules d'entreposage à parois souples était en cours. De même, les bases de soutien logistique secondaires n'avaient pas encore été installées sur les sites classés « verts » des trois postes de commandement de sous-secteur où se trouvent les camps des composantes civile et militaire. La plateforme logistique

était constituée d'entrepôts, d'un parc à conteneurs, d'installations permettant d'utiliser les technologies géospatiales, informatiques et de télécommunications, d'un camp de transit, d'ateliers, de terminaux pour les mouvements aériens, de dépôts de carburants, ainsi que d'aires techniques et de transport. Des tentes ont été fournies et installées sur les sites de six postes de commandement de secteur et de sous-secteur et des installations médicales ont été mises en place dans les postes de commandement de secteur. Compte tenu de la reprise des vols commerciaux réguliers vers Bangui et du mauvais état des pistes d'atterrissage locales, mais aussi des modifications apportées aux opérations militaires, la Mission a revu la composition de sa flotte d'avions et s'est dotée de deux hélicoptères militaires d'attaque et d'un hélicoptère commercial supplémentaires. Des progrès ont été enregistrés s'agissant de la remise en état des principaux ponts et axes d'approvisionnement dans l'ensemble du pays, des voies municipales à Bangui et des terrains d'aviation sans revêtement de Bria et Kaga Bandoro. Une infrastructure de communications a été mise en place dans trois postes de commandement de secteur régionaux.

19. Il n'a pas été possible de parvenir à une stricte égalité de proportion entre le personnel recruté sur le plan international et le personnel recruté sur le plan national du fait que la MINUSCA était en concurrence avec des sociétés et organisations internationales et nationales qui employaient les ressources humaines les plus qualifiées – voire leurs éléments les plus brillants – qui soient disponibles en République centrafricaine. Au cours de l'exercice considéré, on n'a pas non plus constaté le retour de nationaux expatriés dotés de compétences particulières.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

20. La MINUSCA a étroitement collaboré avec les forces relevant de l'Union européenne, en particulier dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'avec la force française Sangaris, et elle a veillé à ce que le retrait de cette dernière de la zone de la mission se fasse sans heurt. Elle a continué de mettre à profit l'appui que lui ont apporté la plateforme logistique de la MONUSCO, le Bureau régional d'achat et le Centre de services régional à Entebbe pour mener à bien ses opérations. Des services lui ont été fournis par la MONUSCO, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) en complément des activités de transport aérien qu'elle menait à l'appui des élections nationales tenues en République centrafricaine. Une force de réaction rapide a été mise en place sur une base temporaire, transférée de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire à la MINUSCA dans le cadre d'arrangements de coopération intermissions, afin de permettre à la MINUSCA de sécuriser les périmètres concernés pendant les élections et durant la visite du pape François.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

21. Au cours de l'exercice considéré, la MINUSCA a étroitement collaboré avec l'équipe de pays. Les atouts propres à chacune ont été mobilisés et l'application du

principe « Unis dans l'action » a été renforcée. Plus spécifiquement, la MINUSCA et l'équipe de pays ont œuvré de concert dans des domaines touchant la protection des civils, la réconciliation aux niveaux national et local, la prestation de services sociaux de base dans le but de renforcer la cohésion sociale, la prestation d'aide humanitaire et la restauration de l'autorité de l'État. La Mission a contribué à l'élaboration d'un cadre stratégique provisoire par l'équipe de pays, ainsi qu'à l'alignement de certaines activités communes préalablement à l'élaboration du prochain plan-cadre des Nations Unies pour le développement, qui prendra en compte le nouveau mandat de la Mission.

22. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la MINUSCA a participé à plusieurs initiatives, à savoir : a) un projet commun du PNUD, de la MINUSCA et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), destiné à appuyer des activités axées sur la restauration du système de justice pénale; b) des sessions de formation sur la police de proximité, afin de promouvoir la protection des droits de l'homme et de contribuer à la prévention de la violence sexiste; c) des sessions de formation à l'intention des observateurs électoraux; d) des réunions régulières avec les candidats aux élections afin d'encourager un dialogue positif et de promouvoir le respect des engagements pris au Forum de Bangui dans le cadre des campagnes électorales; e) des réunions avec des membres de la Police nationale et de la Gendarmerie, à l'appui du redéploiement de leurs effectifs à l'extérieur de Bangui.

23. La Mission a tenu des réunions régulières avec le Groupe international de soutien à la République centrafricaine (qui a remplacé le Groupe international de contact pour la République centrafricaine) et elle a collaboré avec d'autres partenaires régionaux tels que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine, l'Union européenne, des institutions financières internationales et des partenaires bilatéraux dans le but de rechercher les synergies et les complémentarités nécessaires à la stabilisation de la situation politique en République centrafricaine.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité, protection des civils et droits de l'homme

24. Durant l'exercice considéré, la priorité première de la Mission au titre de cette composante a été de stabiliser la situation en matière de sécurité et d'assurer la protection des civils ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme. Bien que subsistent des tensions et des préoccupations graves s'agissant de la protection des civils, les conditions de sécurité se sont améliorées dans la plupart des zones de la République centrafricaine, en particulier à Bangui, comme en témoigne la diminution du nombre de violations de grande ampleur du droit international humanitaire et des droits de l'homme par les groupes armés. À la suite d'une intensification de la violence urbaine et intercommunale à la fin de 2015, la République centrafricaine est entrée dans une période de calme relatif. Avec l'appui de la Mission, qui a mené des opérations axées sur la sécurité partout dans le pays pour garantir un climat de sécurité et de paix, le référendum constitutionnel ainsi que les élections législatives et présidentielle se sont tenus avec succès et n'ont donné lieu qu'à très peu d'atteintes à la sécurité, ce qui a marqué un tournant pour le pays. Plus précisément, la Police des Nations Unies a apporté un appui

opérationnel aux fins de la sécurisation de 81 bureaux de vote durant la période fixée pour l'inscription sur les listes électorales, qui a duré 34 jours, ainsi que la sécurisation du matériel de traitement des données et du matériel électoral.

25. Les conditions de sécurité ont continué de s'améliorer. La Mission y a contribué en apportant son appui aux divers processus et dialogues politiques engagés, ainsi qu'au moyen de diverses activités intégrées menées par sa propre force et la Police des Nations Unies, notamment des patrouilles militaires et de police dans les zones peuplées déterminantes, et en assurant la protection de convois et des principales voies d'approvisionnement du pays. La force de la MINUSCA et la Police des Nations Unies ont également assuré la protection du personnel de la Mission et de la population civile dans l'ensemble de la zone de la mission, défendu les droits de l'homme et continué d'étendre la superficie des zones exemptes d'armes, ce qui a conduit à une diminution du nombre des victimes comptabilisées parmi les civils. La Mission a assuré la protection des terrains d'aviation et remis en état des routes et un certain nombre de ponts, ce qui a eu pour effet d'améliorer la sécurité dans les zones environnantes. Elle a également assuré un transport sous protection dans le cadre d'activités humanitaires menées dans l'ensemble du pays, ce qui a permis d'apporter de l'aide aux populations qui en avaient besoin. Bien que celles-ci continuent à souffrir, la réouverture de voies d'accès humanitaire cruciales s'est poursuivie dans l'ensemble du pays, des progrès ayant déjà été accomplis au cours de l'exercice 2014/15.

26. À l'appui de la police locale, la force de la MINUSCA et la Police des Nations Unies ont assuré des patrouilles à Bangui par l'entremise de l'Équipe spéciale conjointe de Bangui. Celle-ci a assuré une protection, des escortes et une sécurité rapprochées ainsi que la protection du périmètre de bâtiments essentiels, notamment le Palais présidentiel et l'Assemblée nationale, ainsi que de personnalités nationales indispensables à la sécurité du pays. À compter du 30 septembre 2015, la direction de l'Équipe spéciale conjointe de Bangui a été prise en charge par la force de la MINUSCA, qui a apporté son concours aux étapes d'analyse et de planification d'opérations ciblées. Les membres de la Police des Nations Unies comptant parmi les effectifs de la Mission ont œuvré avec les autorités nationales et locales ainsi qu'avec des membres des communautés locales au règlement de différends liés au conflit et à des infractions afin de promouvoir des arbitrages justes dans un climat apaisé.

27. Bien que le programme national de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement n'ait pas encore commencé, principalement en raison de la période de transition prolongée et de l'absence d'accord politique entre le Gouvernement et les groupes armés au sujet de leurs principaux griefs, la Mission a posé des jalons en proposant aux ex-combattants des moyens de subsistance de substitution afin d'améliorer et de maintenir la sûreté et la sécurité dans l'ensemble du pays : ainsi, une fois réunies les conditions requises à sa mise en œuvre, le programme devrait donner des résultats probants. Les activités préalables au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration ainsi qu'à la lutte contre la violence de proximité, qui ont été engagées avec succès par la Mission au cours de l'exercice considéré et dont le Conseil de sécurité s'est félicité dans sa résolution 2301 (2016), ont contribué à améliorer la cohésion sociale et la stabilisation des communautés et ont eu une incidence positive visible sur les économies locales, notamment pour les femmes. La Mission a œuvré avec ses partenaires à l'élaboration d'un projet de cadre pour le programme national de désarmement, de

démobilisation et de réintégration, qui devrait être approuvé par le Gouvernement au cours de l'exercice 2016/17. La Mission a commencé à travailler avec ses interlocuteurs nationaux afin de jeter les bases d'une paix durable mais aussi de rendre l'effectif du secteur de la sécurité professionnel et représentatif et de faire en sorte qu'il agisse dans la transparence.

28. Pour améliorer la protection des civils et le respect des droits de l'homme, la Mission s'est engagée dans des activités de suivi, d'évaluation, d'analyse et de planification afin de comprendre et de réduire les menaces dont les civils font l'objet; elle a organisé des réunions de sensibilisation et des séances de formation et elle a apporté un appui technique à la promotion de la protection des civils et des droits de l'homme à l'intention d'interlocuteurs essentiels, l'accent étant mis spécifiquement sur les femmes et les enfants; elle a assuré une protection au moyen de patrouilles, en veillant à la sécurité des personnes déplacées et des autres groupes vulnérables, en procédant à la destruction d'engins non explosés et en dispensant une formation aux risques présentés par les explosifs. Elle a pris la direction de missions de l'Équipe mixte de protection des civils dans l'ensemble de sa zone d'opérations – notamment des activités de contrôle et d'évaluation sur le terrain exécutées rapidement, avec la participation de la force de la MINUSCA et de son personnel civil. Ces missions ont permis de mieux comprendre les menaces potentielles et réelles dont faisaient l'objet les civils et la Mission a pu prendre des mesures concrètes pour réduire ces menaces. En outre, grâce à des missions d'évaluation menées conjointement avec des partenaires humanitaires et d'autres partenaires dans les domaines prioritaires de l'analyse et de la planification relatives à la protection, les responsables de la Mission ont pu se faire une idée plus précise des principaux enjeux en la matière.

29. En complément de 18 missions d'établissement des faits, la Mission s'est rendue sur le terrain pour recenser et attester les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, de violences sexuelles liées au conflit et de violations graves des droits de l'enfant. Elle a mené des contrôles réguliers dans les centres de détention et fait en sorte que les droits des détenus soient mieux respectés et que les conditions de détention soient améliorées, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux enfants. Il est résulté de ces visites sur le terrain une augmentation du nombre des affaires portées devant un tribunal, ce qui favorise un plus grand respect des droits de l'homme et contribue à la lutte contre l'impunité. Sur le terrain, la Mission a recensé et attesté les violations graves des droits de l'enfant, ce qui lui a permis de déterminer dans quelle mesure les préoccupations liées à la présence d'enfants sur le terrain étaient fondées et d'engager un dialogue de sensibilisation avec les groupes armés utilisant des enfants soldats et perpétrant d'autres violations graves des droits de l'enfant, l'objectif étant de mettre un terme à de tels agissements et de séparer plus de 2 000 enfants des groupes armés actifs dans le pays. Les réunions de sensibilisation tenues avec des groupes armés, la société civile, les ministères compétents et les autorités judiciaires ont été l'occasion pour la Mission de mettre en évidence certaines violations extrêmement graves du droit humanitaire et du droit des droits de l'homme. En conséquence, le Gouvernement a réaffirmé plusieurs de ses engagements, à savoir tenir les auteurs de graves violations comptables de leurs actes; établir la commission nationale des droits de l'homme; adopter un plan d'action national pour l'application des principales recommandations des mécanismes mis en place par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme.

30. La Mission a assuré une formation aux principes essentiels de la protection des civils et de la promotion des droits de l'homme, notamment à l'intention de membres de la police, de la gendarmerie et de l'armée centrafricaines; de la société civile et d'organisations non gouvernementales; de membres des services chargés de l'application des lois; des autorités locales; des groupes armés; d'autres interlocuteurs clefs. Ces sessions de formation ont eu pour effet d'améliorer les compétences des principaux intervenants et leur maîtrise des techniques idoines, afin qu'ils soient en mesure de s'acquitter de leurs tâches et de leur travail quotidien en République centrafricaine avec une meilleure compréhension des enjeux liés à la protection des civils et des droits de l'homme. En outre, la Mission a mené des campagnes de sensibilisation à Bangui et dans les préfectures pour améliorer la protection des civils et encourager les jeunes à rejeter la violence.

31. Par l'entremise de la Police des Nations Unies, la Mission a fourni des avis et un appui au moyen de réunions régulières avec la police et la gendarmerie, l'objectif étant d'améliorer la performance de l'ensemble des agents chargés de la protection des civils contre la violence physique – dans l'optique d'assurer la protection des citoyens et de défendre les droits fondamentaux. Les unités de police constituées ont assuré à plein temps la sécurité des personnes déplacées et des groupes vulnérables dans six sites de Bangui. Par l'intermédiaire du Service de la lutte antimines du Département des opérations de maintien de la paix, la Mission a contribué à la protection des civils en récupérant et en enlevant les engins explosifs encore présents dans certaines zones.

32. Pour appuyer la lutte contre l'impunité, la Mission a tenu des réunions et fourni une assistance et des séances de formation technique aux autorités nationales, à des membres du système judiciaire et à des membres d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile locales. En outre, la Mission a apporté un soutien logistique et fourni des moyens de transport aux juges d'instruction à Bangui afin que les dossiers concernant des suspects faisant l'objet d'une attention particulière puissent être menés à bonne fin et que les mandats d'arrêt lancés à leur encontre puissent donner lieu à reconduction. Chargée de mettre en œuvre des mesures temporaires d'urgence, la Mission a facilité et coordonné le transfèrement à Bangui de 21 individus soupçonnés d'infractions graves depuis des régions où les institutions judiciaires nationales n'étaient pas opérationnelles, tout en renforçant les moyens disponibles localement pour enquêter sur des infractions graves et engager des poursuites aux fins de la lutte contre l'impunité.

33. Compte tenu de l'instabilité de la situation en matière de sécurité pendant la crise de septembre et octobre 2015 et au cours de la période qui a suivi, certains programmes de formation n'ont pas été exécutés. En effet, l'insécurité régnait dans les sites où ils devaient se dérouler. En conséquence, les résultats obtenus à ce titre ont été inférieurs aux attentes. En revanche, des résultats meilleurs que prévu ont été enregistrés dans d'autres domaines, par exemple la prestation d'une protection statique aux déplacés et aux groupes vulnérables pendant la crise, ou encore la sécurité complémentaire assurée par les unités de police constituées. Sur un plan plus général, l'amélioration de la sécurité dans le pays a rendu possibles certaines avancées, comme la capacité de mener des missions de terrain liées à la protection de l'enfance. Le fractionnement des groupes armés a conduit à un nombre d'affrontements plus élevé que prévu entre les factions dissidentes, mais il a aussi rendu un plus grand nombre de dirigeants de groupe armé disponibles pour le

dialogue, d'où une augmentation du nombre des réunions tenues entre la MINUSCA et les dirigeants en question. On trouvera ci-après le détail des écarts observés par rapport aux réalisations escomptées.

34. La période de transition politique prolongée et les multiples scrutins à organiser ont eu des répercussions notables sur les activités prévues s'agissant de la sécurité, de la protection des civils et des droits de l'homme. La durée de la période électorale, elle aussi plus longue que prévu, a rendu nécessaire la réaffectation de ressources à l'appui de cette priorité essentielle. De plus, comme le nouveau gouvernement n'est pas entré en fonctions avant la toute fin de l'exercice considéré, les activités traditionnelles de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de réforme du secteur de la sécurité n'ont pas pu être exécutées comme prévu.

35. Étant donné que la Cour pénale spéciale n'a pas été pleinement opérationnelle au cours de l'exercice considéré, certaines activités d'appui à la Cour n'ont pas été menées à bonne fin. Toutefois, des progrès ont été enregistrés : la Cour siège désormais dans des locaux qui lui sont propres; une commission a été constituée, chargée de sélectionner les magistrats, le Premier Greffier et d'autres membres du personnel essentiel à l'échelle nationale; les attributions et les procédures de sélection des magistrats recrutés sur le plan international ont été approuvées. La Mission a également apporté son concours aux autorités locales dans le cadre des activités de mobilisation de ressources financières pour la Cour.

36. En outre, la Commission de suivi de l'application de l'accord de cessation des hostilités et ses comités techniques n'ont guère progressé s'agissant de l'application de l'accord de cessation des hostilités en République centrafricaine, signé à Brazzaville le 23 juillet 2014, compte tenu des problèmes politiques qui ont émaillé la période de transition, des désaccords entre les représentants des groupes armés et de la situation instable en matière de sécurité; toutefois, le processus politique est allé de l'avant, avec la tenue de consultations populaires et l'application des recommandations formulées à l'issue du Forum de Bangui. Les produits prévus touchant l'appui à l'accord de cessation des hostilités ont donc été remplacés par des produits liés à l'appui à la suite donnée au Forum de Bangui.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la situation générale du point de vue de la sécurité et de l'accès du personnel humanitaire

Indicateurs de succès prévus

Amélioration de l'accès des acteurs humanitaires aux populations qui ont besoin d'aide

Indicateurs de succès effectifs

Amélioration modeste de l'accès du personnel humanitaire enregistrée sur l'ensemble du territoire, qui s'accompagne d'une stabilisation progressive de la situation générale en matière de sécurité. La population a continué de souffrir des déficiences de l'infrastructure qui ont empêché les acteurs humanitaires d'accéder jusqu'à elles, problème exacerbé par une flambée de violence au cours de l'exercice considéré. L'accès du personnel humanitaire a en outre été freiné par les actes de violence commis à l'encontre des agents d'organisations humanitaires et en raison de problèmes logistiques.

Diminution du nombre d'attaques et d'affrontements armés entre les parties au conflit

Augmentation du nombre d'affrontements armés entre les parties au conflit, au moins en partie responsable de la fragmentation du nombre des groupes armés, mais qui s'est aussi traduite par une amélioration de la vigilance opérationnelle et de la perception de la situation; par ailleurs, il est plus souvent rendu compte de tels affrontements.

Augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés qui sont rentrés dans leur communauté ou région d'origine

Pas d'augmentation significative du nombre des réfugiés ayant regagné leur communauté d'origine, conséquence des mauvaises conditions de sécurité s'agissant des retours et de la réinsertion, mais aussi de l'absence de mécanisme de restitution viable, s'agissant notamment des terres et des biens

Augmentation du nombre de membres de groupes armés qui participent volontairement à des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement et à des projets de lutte contre la violence de proximité (2014/15: 0; 2015/16: 5,000)

Depuis l'engagement du processus en octobre 2015, 3 012 combattants supplémentaires dûment enregistrés (2 591 hommes et 421 femmes) ont participé à des activités préalables au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration. Ceux qui étaient prêts à rendre leurs armes volontairement ont ensuite pris part à des activités de réadaptation et de création de revenus, avec à la clef une formation en cours d'emploi, ce qui s'est traduit par un renforcement de la sécurité au niveau local et de la cohésion sociale et a permis à des milliers de citoyens de la République centrafricaine de trouver leur place dans l'économie locale.

5 556 personnes supplémentaires dûment enregistrées ont participé et ont ensuite été progressivement engagées dans des activités à forte intensité de travail, et 2 000 personnes (1 879 hommes et 121 femmes) issues de groupes armés et d'autodéfense ont été enregistrées; une fiche descriptive a été établie à leur sujet, puis elles ont été associées à l'exécution de projets de lutte contre la violence de proximité, ciblant les éléments armés et leurs complices dans la population locale qui ne remplissaient pas les conditions voulues pour prendre part au processus préparatoire au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration.

Augmentation du nombre des enfants relâchés par les forces armées et les groupes armés et remis aux services de prise en charge compétents (2014/15: 2 969; 2015/16: 1 500)

Objectif atteint : 2 986 enfants (2 372 garçons et 614 filles) ont été séparés de divers groupes armés, contre un nombre prévu de 1 500; les dirigeants des groupes armés se sont montrés plus disposés qu'on ne l'attendait à engager le dialogue avec la Mission s'agissant de la libération des enfants enrôlés dans leurs rangs.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions quotidiennes et hebdomadaires avec la Commission de suivi de l'application de l'accord de cessation des hostilités, son secrétariat et ses commissions techniques pour tenir les parties prenantes informées des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord	Non	En lieu et place de telles réunions, le processus politique est allé de l'avant grâce à la tenue de consultations populaires et à la suite donnée aux recommandations formulées lors du Forum de Bangui, qui ont reçu l'appui de la Mission.
164 250 jours-hommes assurés par un bataillon (réserve du quartier général de la force) en vue d'assurer la protection des membres du personnel de la Mission et de la population civile dans la zone de la mission	83 168	Jours-hommes L'écart s'explique par un déploiement tardif au cours de la première partie de l'exercice considéré et par les interventions menées à d'autres titres prioritaires – à l'occasion des élections nationales ou de la visite du pape François à Bangui.
273 750 jours-hommes pour assurer des escortes armées aux convois des Nations Unies, aux convois humanitaires et aux convois commerciaux	225 740	Jours-hommes L'écart s'explique par la réduction du nombre des demandes de mission d'escorte et par le regroupement de plusieurs missions (11 287 missions d'escorte de convoi assurées) ainsi que par la nécessité de permettre aux services humanitaires, aux fournitures essentielles et au personnel des Nations Unies de parvenir jusqu'aux populations ayant besoin d'aide.
821 250 jours-hommes et 61 320 jours-hommes d'observateurs militaires pour assurer des patrouilles motorisées et à pied en vue d'assurer la protection des civils, d'observer les violations des droits de l'homme et de faire rapport à ce sujet	1 354 575	Jours-hommes Le produit a été supérieur aux prévisions en raison d'une demande de patrouilles accrue (123 871 patrouilles) dans les zones instables et de la capacité de la Mission de les exécuter grâce à l'augmentation de l'effectif autorisé (résolution 2212 (2015) du Conseil de sécurité) à hauteur de 750 militaires supplémentaires, ce qui a eu pour effet une diminution notable de l'activité des groupes armés durant l'exercice considéré.
	58 035	Jours-hommes d'observateurs militaires L'écart s'explique par le retard enregistré dans la mise en place des observateurs militaires.
547 500 jours-hommes pour assurer la sécurité statique ainsi que l'appui administratif et le soutien logistique dans les bases d'opérations	610 190	Jours-hommes Le produit a été supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre de points de contrôle (24 884 au total) rendue nécessaire dans les zones peuplées pour empêcher la mise

		en place de points de contrôle illégaux par les groupes armés, ce qui a eu une incidence directe sur la protection du personnel des Nations Unies et du matériel sur le territoire de la République centrafricaine.
438 000 jours-hommes pour les bases opérationnelles temporaires et 36 500 heures-homme assurées par les membres des forces spéciales pour effectuer des patrouilles de longue distance et implanter des bases dans des zones éloignées	438 000	Jours-hommes pour 15 bases opérationnelles temporaires
	0	Heure-homme, ce qui s'explique par le fait que les forces spéciales n'ont pas été déployées au cours de l'exercice considéré
164 250 heures-homme des unités du génie pour remettre en état les routes et les ponts empruntés par les convois	261 810	Jours
		1 836 kilomètres de routes ont été remis en état ou construits, deux réseaux d'égouts ont été réparés et 17 ponts ont été construits ou réparés, ce qui a amélioré la capacité de la Mission de manœuvrer, ainsi que la qualité de vie des citoyens dans les zones concernées.
		Le résultat obtenu a été supérieur aux attentes en raison du nombre plus élevé que prévu de convois nécessaires à l'appui de l'organisation des élections et de l'augmentation de l'effectif autorisé (résolution 2212 (2015) du Conseil de sécurité) à hauteur de 750 militaires du contingent.
7 300 jours-officiers de liaison pour maintenir des contacts étroits avec les autorités nationales et locales et la population locale en vue de régler les problèmes liés au conflit et à la criminalité	10 880	Jours-officiers de liaison
		Le seuil fixé a été dépassé en raison d'un taux de vacance réel moyen inférieur, pour ce qui est de la Police des Nations Unies, par rapport au taux budgétisé; il a donc été possible de mettre en place des services fonctionnels supplémentaires, la Police des Nations Unies partageant les locaux de la police locale à cet effet (8 stations de police et 3 brigades de gendarmerie à Bangui), et d'engager un dialogue avec les responsables administratifs et les chefs religieux, ainsi qu'avec les populations locales, au sujet de questions intéressant la sécurité, le suivi des droits de l'homme et les enjeux liés aux conflits intercommunautaires.
1 825 jours-officiers de liaison pour maintenir des contacts étroits avec les autres forces internationales telles que l'opération Sangaris et l'EUFOR-RCA (opération militaire de l'Union européenne en République centrafricaine) dans la zone de la mission	1 825	Jours-officiers de liaison

3 240 heures de vol pour appuyer les opérations terrestres et le déploiement rapide de militaires afin d'assurer la protection des civils dans les zones difficiles d'accès	3 062	Heures L'écart par rapport aux prévisions s'explique par la nécessité de procéder à l'entretien des avions et par des intempéries.
36 650 jours-hommes pour assurer la garde des terrains d'aviation et des héliports utilisés par la MINUSCA, les organisations internationales et nationales et les communautés locales	49 275	Jours-hommes Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par la nécessité de sécuriser 27 terrains d'aviation/héliports dans l'ensemble du pays et par une utilisation accrue de l'aéroport de Bangui, par rapport à ce qui avait été inscrit au budget.
685 440 heures-hommes de patrouilles planifiées, effectuées conjointement par des membres de la Police des Nations Unies et de la police et de la gendarmerie centrafricaines dans des quartiers instables des principales agglomérations, notamment Bangui, Bouar, Kaga, Bando et Bria en vue d'assurer la protection des civils	604 800	Heures-hommes L'écart s'explique par la participation de membres des unités de police constituées à des activités liées à la sécurité pendant les élections.
77 112 heures-hommes de patrouilles militaires planifiées, effectuées à Bangui par la force opérationnelle interarmées	330 100	Heures-hommes Ce nombre supérieur aux prévisions s'explique par l'augmentation du nombre de patrouilles menées de jour comme de nuit (16 505 en tout) afin d'assurer la protection des zones exemptes d'armes et celle des civils et du personnel des Nations Unies, en particulier durant les périodes d'insécurité accrue.
30 000 heures-membres d'unité de police constituée (ou 59 jours) de renfort opérationnel pour des opérations antiémeutes, de maintien de l'ordre et autres afférentes à des problèmes de sécurité, y compris en coopération avec la police et la gendarmerie centrafricaines	34 560	Heures-membres d'unité de police constituée Ce nombre est supérieur aux prévisions car il a été nécessaire d'apporter un renfort opérationnel ou un appui cruciaux aux Forces de sécurité intérieure pendant les périodes où les manifestations et les troubles de l'ordre public étaient plus fréquents qu'à l'accoutumée, et en particulier à Bangui durant la crise de septembre et octobre 2015, et de mener des opérations de police d'envergure en vue d'arrêter des criminels auteurs d'infractions graves (août 2015) et de libérer des fonctionnaires de police locaux enlevés (juin 2016).
29 280 heures-hommes d'appui opérationnel aux forces de l'ordre locales pendant la durée du processus électoral	409 536	Heures-hommes Ce produit est supérieur aux attentes du fait que les scrutins à organiser ont été plus nombreux que prévu au cours de l'exercice considéré.

470 016 heures-hommes (police et armée) pour assurer la protection rapprochée et l'escorte des principaux responsables nationaux et la protection jugée essentielle du périmètre de certains bâtiments	483 840	Heures-hommes Ce nombre est supérieur aux prévisions en raison des besoins accrus du Premier Ministre et du Président de l'Assemblée nationale en matière de services de protection pour des motifs opérationnels.
4 000 combattants ayant fait l'objet d'un filtrage désarmés, démobilisés et pris en charge dans le cadre du programme de réinsertion ou rapatriés conformément au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration	3 012	Combattants ayant fait l'objet d'un filtrage ont été pris en charge (2 591 hommes et 421 femmes) L'écart par rapport aux prévisions s'explique par la refonte du programme d'ensemble de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement du fait que la conclusion de l'accord politique entre les groupes armés et le Gouvernement était en suspens. Les activités préalables à la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration ont débuté dans six endroits du pays et ont eu au niveau local l'incidence attendue. L'évaluation externe du programme menée au cours de l'exercice considéré a confirmé que les activités menées préalablement à sa mise en œuvre avaient donné aux combattants un accès à des moyens de subsistance de substitution, entraîné une amélioration de la sécurité et de la cohésion sociale, contribué à la stabilisation des communautés, et qu'elles avaient eu une incidence directe positive et visible sur les économies locales. En outre, le nombre total d'armes collectées puis retirées de la circulation a été le suivant : 59 armes en état de fonctionnement et 51 autres inutilisables; 88 grenades; 33 roquettes; 1 268 armes traditionnelles; 7 922 cartouches pour armes légères.
10 projets de lutte contre la violence de proximité mis en œuvre à l'intention de 1 000 membres de groupes armés et des communautés auxquelles ils sont rattachés, dont certains à forte intensité de main-d'œuvre	5 7 566	Projets de lutte contre la violence de proximité Membres de groupes armés et autres éléments solidaires de ces groupes En premier lieu, l'écart tient à ce que le nombre de projets nécessaires pour obtenir la participation du nombre visé de membres de groupes armés et de leurs communautés à des projets de lutte contre la violence de proximité a été inférieur aux prévisions. Mais si 5 projets

		seulement ont été lancés au cours de l'exercice considéré, un nombre notablement plus élevé de membres de groupes armés et d'autres éléments solidaires de ces groupes ont participé à l'exécution de ces projets, qui ont pris la forme de travaux de remise en état de routes à forte intensité de main-d'œuvre.
Appui stratégique et technique aux autorités, de transition et élues, sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de désarmement, de démobilisation et de réintégration	Oui	Voir description du produit ci-après
Réunions mensuelles du mécanisme national de coordination pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin de faire avancer l'exécution du plan national destiné aux groupes armés, aux signataires de l'accord de cessation des hostilités, ainsi qu'aux combattants ne réunissant pas les conditions requises mais pris en charge dans le cadre des programmes de lutte contre la violence de proximité	Oui	À la suite de l'élection, la Mission a aidé ses interlocuteurs nationaux à faire progresser le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration comme suit : le Président a nommé les responsables de la nouvelle structure nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la réforme du secteur de la sécurité et la réconciliation nationale; le nouveau Ministre-Conseiller en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration a élaboré un projet de structure pour un groupe de la mise en œuvre du programme national de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement pour examen; diverses options pour un cadre institutionnel national en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration et pour le mandat qui lui serait associé ont été mises au point et incluses dans un ensemble de décrets qui ont porté création du cadre national pour la mise en œuvre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration; un projet de cadre pour le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration a été actualisé par la Mission, des représentants du Gouvernement et la Banque mondiale, et le Gouvernement devrait l'approuver; diverses options possibles pour l'intégration des services armés dans le cadre du programme de DDR ont été examinées avec le Ministre-Conseiller en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration; deux réunions du comité directeur chargé de la lutte contre la violence de proximité ont été tenues, qui ont été l'occasion d'examiner les progrès réalisés et de traiter les nouveaux enjeux récemment apparus.

		En outre, en application de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes, la Mission a procédé à une évaluation générale des risques liés aux membres des groupes armés participant aux activités préalables au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration dans 16 localités, et elle a mis au point un mécanisme de contrôle et de communication de l'information à l'intention des participants issus de groupes armés, qui devrait être approuvé par le Gouvernement au cours de l'exercice 2016/17.
Conseils stratégiques et appui technique aux pouvoirs exécutif et législatif nationaux sur la gouvernance du secteur de la sécurité et la réorganisation des forces de défense et de sécurité intérieures	Oui	Voir l'indicateur de succès effectif à la section « Produits prévus » 2.3, ci-après
Réunions bimensuelles avec les chefs militaires des groupes et des milices armés pour négocier et s'assurer qu'ils sont décidés à élaborer des plans d'action assortis d'échéances destinés à mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats ainsi qu'aux autres violations graves des droits de l'enfant	15	Réunions En outre, des projets de plan d'action ont été communiqués aux groupes, examinés et approuvés, et ils sont actuellement en attente de signature et de mise en œuvre. Le résultat obtenu est supérieur aux prévisions du fait que les parties au conflit se sont rendues plus disponibles que prévu.

Réalisation escomptée 1.2 : Amélioration de la protection des civils et du respect des droits de l'homme, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de cas de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment des violations graves des droits de l'enfant et des violences sexuelles liées au conflit, portés à l'attention du Gouvernement et des groupes armés, auxquels il a été donné suite de manière satisfaisante (2014/15 : 71; 2015/16 : 360)

Il a été donné suite de manière satisfaisante à 37 cas parmi les 256 portés à l'attention des autorités et des groupes armés, et 1 744 cas d'atteintes aux droits de l'homme ou de mauvais traitements ont été signalés par la Mission au cours de l'année. Le manque d'engagement et de volonté politique et l'absence des autorités de l'État (police, gendarmes et procureurs) dans de nombreux endroits ont empêché d'alerter les entités compétentes sur les violations commises dans les localités concernées. La Mission s'est attachée principalement à établir les faits et à mener

Diminution du nombre de victimes d'accidents ou de blessures, notamment suite à l'utilisation d'armes dangereuses et à l'exposition à des risques d'explosion et des restes explosifs de guerre (2014/15 : sans objet; 2015/16 : sans objet)

des enquêtes concernant des violations du droit humanitaire et du droit international des droits de l'homme, des violences sexuelles liées aux conflits et des violations graves des droits de l'enfant. Elle a ainsi mené 18 missions d'enquête, soit trois fois plus que les 6 initialement prévues.

Une diminution du nombre de cas a été signalée.

La Mission a pris des mesures pour diminuer le nombre de victimes d'accidents ou de blessures, notamment en détruisant des quantités considérables de restes explosifs de guerre et en organisant des programmes d'éducation et de formation, mais il est difficile de déterminer le nombre réel de victimes car tous les cas ne sont pas signalés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
44 missions de l'équipe mixte de protection des civils et missions d'évaluation conjointes en vue de recueillir des informations sur les menaces potentielles ou réelles pesant sur les civils pour les besoins de l'analyse et de la planification de la protection avec l'aide des assistants chargés de la liaison avec la population locale; renforcement de la coordination des activités de protection des civils entre les populations locales, les autorités locales et 26 bases opérationnelles ou temporaires de compagnie (y compris des systèmes d'alerte rapide et des plans de protection locaux)	84	Missions de l'équipe mixte de protection des civils
	74	Missions d'évaluation conjointes Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par l'efficacité des missions initialement prévues, qui a contribué à un meilleur ciblage des mesures concrètes prises pour réduire les menaces pesant sur les civils. En outre, les assistants chargés de la liaison avec la population locale dans les différentes préfectures ont été chargés d'établir un réseau d'alerte locale ainsi qu'un plan de protection de la communauté, qui devraient favoriser l'établissement d'une « carte » stratégique des problèmes et préoccupations en matière de protection dans une zone géographique donnée.
Réunions trimestrielles avec les autorités judiciaires, militaires et policières et les groupes armés pour débattre des principaux cas de violation du droit humanitaire et des droits de l'homme, dont les violences sexuelles et les violations graves des droits de l'enfant, pour faire en sorte que les mesures disciplinaires voulues soient prises et que les auteurs de ces violations répondent de leurs actes	5	Réunions de sensibilisation ont été organisées avec des groupes armés (2) et avec les autorités judiciaires et l'administration civile (3). À la suite de ces réunions, le Ministre de la justice et des droits de l'homme s'est engagé à promulguer le projet de loi portant création d'une commission nationale des droits de l'homme. En outre, 256 cas de violations des droits de l'homme et de mauvais traitements ont été portés à l'attention des autorités nationales et des groupes armés.

Organisation de 55 séances de formation, y compris de formateurs, à l'intention des autorités nationales, et en particulier des services chargés du maintien de l'ordre, consacrées aux thèmes suivants : a) la protection des civils (5 séances pour 20 participants);

b) Les normes et principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire (5 séances pour 20 participants);

c) Les violences sexuelles liées au conflit (5 séances pour 20 participants); les femmes et la paix et la sécurité (5 séances pour 20 participants);

d) Les violations graves des droits de l'enfant (5 séances pour 20 participants);

3 Séances de formation sur la protection des civils, organisées à l'intention de 48 personnes (dont 15 femmes) issues des réseaux communautaires d'alerte rapide dans trois localités, ont favorisé un plus grand respect des droits de l'homme parmi les représentants de ces communautés, qui ont recensé et transmis aux autorités locales des allégations et des cas confirmés de violations des droits de l'homme.

Le moins grand nombre de séances de formation que prévu s'explique par l'insécurité et les difficultés d'ordre logistique rencontrées à certains endroits, mais cette sous-performance a été quelque peu contrebalancée par l'augmentation du nombre de personnes ciblées par les formations qui ont eu lieu.

8 Séances de formation sur les normes et principes du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ont été organisées à l'intention de 574 personnes (dont 50 femmes) issues d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales et d'autorités locales

10 Séances de formation sur les violences sexuelles liées au conflit et les femmes, la paix et la sécurité ont été organisées à l'intention de 254 participants (dont 67 femmes) provenant de 10 localités, parmi lesquels des juges, des membres de la police judiciaire, des gendarmes, des magistrats, des médecins, des défenseurs des droits de l'homme et des représentants d'associations de femmes et de journalistes, s'occupant des droits de l'homme, des violences sexuelles liées aux conflits et des droits des femmes de manière générale

2 Séances de formation sur les violations graves des droits de l'enfant ont été organisées à l'intention de 138 personnes (dont 7 enfants et 9 femmes) issues des autorités locales, des groupes armés et des organisations de la société civile, s'occupant des droits de l'enfant et des six violations graves des droits de l'enfant en période de conflits armés

e) Les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et le droit international humanitaire (5 séances à l'intention de 25 membres des forces armées centrafricaines);

f) Les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme s'appliquant à l'arrestation et à la détention (5 séances à l'intention de 25 responsables de l'application des lois centrafricains); et

g) Le maintien de l'ordre public, y compris en relation avec la problématique hommes-femmes, les techniques de maintien de l'ordre, la lutte antiémeute, la sécurité des élections et les enquêtes (tenue de 20 séances de formation et mentorat, et rencontres de formation et d'appui technique à l'intention d'environ 600 policiers et gendarmes centrafricains)

Organisation de 12 rencontres avec les autorités locales de police et de gendarmerie pour leur donner des conseils sur les moyens d'améliorer l'efficacité des agents chargés de protéger les civils contre les violences physiques

138 240 heures-membres d'unité de police constituée pour assurer la protection statique des déplacés et des groupes vulnérables sur trois sites

1 Séance de formation sur les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et au droit international humanitaire a été organisée à l'intention de 62 policiers, gendarmes et membres des Forces armées centrafricaines (FACA), dont 8 femmes

Le moins grand nombre de séances de formation que prévu s'explique par priorité donnée aux élections. La Mission a renforcé l'attention portée aux formations sur la surveillance et le signalement des violations des droits de l'homme pendant les élections.

7 Séances de formation sur les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme s'appliquant à l'arrestation et à la détention, organisées à l'intention de 195 policiers et gendarmes centrafricains, ont porté sur les principes fondamentaux des droits de l'homme, le droit international des droits de l'homme, les normes nationales en matière de droits de l'homme et les principes s'appliquant à l'arrestation et à la détention.

3 Séances de formation sur le maintien de l'ordre public, organisées à l'intention de 750 agents de la police locale et gendarmes dans 3 localités, ont porté sur le respect des principes des droits de l'homme pendant les opérations de maintien de l'ordre public. D'autres sujets, tels que la problématique hommes-femmes, les techniques de maintien de l'ordre, la lutte antiémeute et la sécurité des élections, ont également été abordés.

Dans l'ensemble, la Mission a formé un plus grand nombre de personnes et le nombre de formations a été moins élevé que prévu.

12 Rencontres

Les conseils donnés sur les moyens d'améliorer l'efficacité des agents chargés de protéger les civils contre les violences physiques ont permis de renforcer la coordination et la coopération entre la Mission et ses interlocuteurs nationaux et facilité le partage des enseignements tirés.

544 320 Heures-membres d'unité de police ont été effectuées.

6 Sites à Bangui

Organisation de 10 séances de formation intégrant la problématique hommes-femmes à l'intention de 250 organisations non gouvernementales locales et autres acteurs de la société civile sur les thèmes suivants : participation des populations locales aux mécanismes de protection des civils (3 séances à l'intention de 75 participants); techniques d'observation et de communication de l'information (4 séances à l'intention de 100 participants); et activités de sensibilisation menées avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'impunité (3 séances à l'intention de 75 participants)

144 visites sur le terrain destinées à observer et à vérifier les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, de violences sexuelles liées au conflit et de violations graves des droits de l'enfant

6 missions d'établissement des faits menées par l'équipe mobile d'enquête concernant les violations du droit humanitaire et du droit international des droits de l'homme, les violences sexuelles liées au conflit et les violations graves des droits de l'enfant, en vue de réunir des informations dans le cadre de la lutte contre l'impunité

Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par la précarité des conditions de sécurité pendant et après la crise de septembre et octobre 2015 et les menaces d'attentat par des groupes armés dans le troisième arrondissement de Bangui.

0 Des formations sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les mécanismes de protection des civils, les techniques d'observation et de communication de l'information et les activités de sensibilisation menées avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'impunité, ont été intégrées à d'autres programmes de formation.

34 Séances de formation sur la protection de l'enfance ont été organisées à l'intention de 837 membres d'organisations nationales et d'organisations non gouvernementales.

77 Visites sur le terrain

Ce nombre moins élevé que prévu de visites s'explique par l'impossibilité d'atteindre certains lieux où des violations avaient été commises du fait de l'insécurité et des difficultés logistiques,

En outre, les informations recueillies au moyen des activités de suivi et de documentation des cas de graves violations des droits de l'homme et de mauvais traitements ont servi de base aux demandes d'aide militaire, de soutien de la Police des Nations Unies à la police nationale et d'appui au transport ou à la formation. Grâce à ces informations, les demandes ont pu être analysées dans les meilleurs délais et une évaluation des risques dans l'optique des droits de l'homme a pu être réalisée conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme de l'ONU.

19 Missions d'établissement des faits

Ce nombre est supérieur aux prévisions en raison de la crise de septembre et octobre 2015 qui a conduit à une augmentation du nombre de cas de violations des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles, les attaques contre des civils, les mauvais traitements liés à des accusations de sorcellerie et d'allégations

		d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Grâce aux missions d'établissement des faits, un plus grand nombre d'affaires ont été portées devant les tribunaux.
Deux rapports thématiques destinés au grand public sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine	2	Rapports thématiques
Réalisation d'une campagne d'information en faveur de la protection des civils	4	Campagnes de sensibilisation localisées Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par la décentralisation des activités de sensibilisation et par la présence de la Mission dans les préfectures. Les campagnes de sensibilisation ont contribué à améliorer la situation en matière de sécurité et favorisé la coexistence pacifique des populations.
Organisation de 14 ateliers conjoints à l'intention des autorités et des populations locales consacrés à la mise en place de mécanismes d'alerte rapide	14	Ateliers
Organisation d'une session de formation à la neutralisation des explosifs et munitions et à la gestion sûre des stocks d'armes à l'intention de 50 membres des forces nationales de défense et de sécurité	0	Aucune formation à la neutralisation des explosifs et munitions n'a été organisée. Cette sous-performance s'explique par le processus toujours en cours de demande de dérogation auprès du Comité des sanctions, le manque de moyens opérationnels des FACA et la réforme du secteur de la sécurité en attente de lancement.
	1	Séance de formation sur la gestion sûre des stocks d'armes a été organisée à l'intention de 69 membres sélectionnés des FACA, de la police et de la gendarmerie; elle comprenait une formation au marquage et à l'enregistrement des armes.
Organisation de 50 opérations de neutralisation d'engins explosifs pour répondre à des risques signalés, avec réalisation de relevés topographiques et destruction ou enlèvement des explosifs	75	Opérations Plus de 7 tonnes de munitions et d'explosifs ont été récupérées en vue de leur destruction. Au total, 161 684 munitions non explosées et 194 tonnes d'explosifs commerciaux ont été détruites. Le plus grand nombre d'opérations que prévu s'explique par l'existence d'un plus grand nombre d'explosifs commerciaux et de munitions explosives nécessitant une neutralisation d'urgence pour éviter les accidents.

50 communautés ont fait l'objet de relevés et bénéficié d'une formation sur les armes et engins explosifs dangereux

48 missions sur le terrain effectuées par les bureaux extérieurs chargés de la protection de l'enfance dans différentes localités, dans les zones relevant de leur responsabilité, pour suivre les allégations concernant les violations graves des droits de l'enfant, les vérifier et recueillir des informations à leur sujet

12 réunions avec les dirigeants des groupes armés en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants et à d'autres violations graves des droits de l'enfant

423 Communautés

Au total, 6 954 séances de formation sur les risques liés aux engins explosifs dangereux ont été organisées à l'intention de 216 662 personnes.

Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par une amélioration des conditions de sécurité et des moyens de transport, qui a permis à certaines communautés d'avoir plus facilement accès à la formation, ainsi que par une stratégie efficace de mobilisation.

216 Enquêtes auprès des ménages

49 Groupes de discussion

Le nombre plus élevé que prévu de groupes de discussion s'explique par la campagne de réduction de la violence armée menée afin de faire mieux comprendre les causes de cette violence et d'identifier les groupes cibles.

6 Comités ont été créés dans les agglomérations ciblées.

314 Réunions de liaison avec les communautés ont été organisées.

484 Séances d'éducation aux risques relatifs aux armes légères et de petit calibre ont été organisées à l'intention de 20 148 personnes.

71 Missions sur le terrain

Le nombre plus élevé que prévu de missions s'explique par le renforcement de la sécurité, qui a permis d'accéder à un plus grand nombre de localités. Ces missions ont permis d'évaluer sur le terrain les préoccupations des enfants et d'instaurer un dialogue avec les groupes armés actifs.

75 Réunions

Le nombre plus élevé que prévu de réunions s'explique par l'éclatement des groupes armés et l'ouverture au dialogue des responsables des groupes dissidents. Ces réunions ont permis de faire sortir les enfants des groupes armés présents dans le pays.

Réalisation escomptée 1.3 : Progrès dans la lutte contre l'impunité

Indicateurs de succès prévus

Réalisation d'un certain nombre d'opérations ciblées par la police et la gendarmerie nationales en coordination avec la MINUSCA (2014/15 : 24; 2015/16 : 24)

Augmentation du nombre de poursuites engagées pour des crimes graves (2014/15 : 10; 2015/16 : 15)

Indicateurs de succès effectifs

Quatre opérations ont été menées, qui ont abouti à l'arrestation de quatre personnes et à la saisie de 29 munitions, d'une arme automatique, d'un fusil, d'une grenade et d'un dépôt d'explosifs. Moins d'opérations que prévu ont été menées car la situation politique ne s'y prêtait plus.

Objectif atteint. Au total, les autorités nationales ont enquêté, avec l'aide de la MINUSCA, sur 50 affaires criminelles, dont 14, mettant en cause des suspects notoires, seront jugées lors des prochaines sessions pénales. Le nombre d'enquêtes est plus élevé en raison de la capacité plus importante que prévu des autorités de les réaliser.

Produits prévus

10 réunions de coordination avec les autorités nationales, le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et d'autres partenaires et donateurs à l'appui du rétablissement du système de justice pénale

Assistance technique et activités hebdomadaires, telles que des enquêtes conjointes, des missions de reconnaissance, l'analyse de l'information et la planification des opérations, avec la police et la gendarmerie nationales, sur la poursuite de la planification des opérations ciblées

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

16 Réunions de coordination

Les principaux acteurs du système de justice pénale ont engagé un large dialogue, indispensable pour assurer l'extension durable de l'autorité de l'État dans tout le pays. Les réunions de coordination ont incité les parties prenantes à se réconcilier et ont ouvert la voie à un échange d'informations très utile qui a permis d'identifier les problèmes à l'origine des dysfonctionnements du système de justice pénale. En outre, ces réunions ont permis à diverses parties prenantes de prendre conscience de l'importance du retour de la justice et des acteurs judiciaires dans les régions concernées, et ont contribué au renforcement du partenariat entre l'ONU et ses interlocuteurs nationaux.

Oui Des détachements quotidiens de membres de la Police des Nations Unies dans des postes de police et des gendarmeries répartis sur l'ensemble de la zone d'opérations de la Mission ont facilité l'analyse des informations et la planification des opérations et ont permis de veiller à ce que les opérations prévues soient réalisées.

26 réunions et fourniture quotidienne d'un appui et de conseils techniques à 6 magistrats nationaux et 22 magistrats de la Cour pénale spéciale saisie des crimes graves et fourniture d'une assistance technique trois fois par semaine pour les activités d'enquête, de poursuite et de jugement concernant les infractions graves

Organisation, à l'intention de 20 officiers de police judiciaire, de 20 procureurs et de 20 juges d'instruction, de 5 ateliers de formation aux techniques d'enquête concernant des infractions graves

Organisation, à l'intention de 100 membres du personnel d'organisations non gouvernementales locales de défense des droits de l'homme et d'autres acteurs de la société civile, de 5 ateliers de formation aux techniques de surveillance et aux activités de sensibilisation et de suivi, en vue de

43 Réunions

Bien que les magistrats de la Cour pénale spéciale n'aient pas encore été désignés, la Mission a organisé des réunions d'information et des réunions techniques avec la Section de recherche et d'investigation, les magistrats nationaux (juges et procureurs) et les magistrats instructeurs du tribunal de première instance de Bangui afin d'assurer le progrès des enquêtes criminelles, y compris sur les affaires très médiatisées, et de renforcer la capacité locale de mener des enquêtes et de poursuivre les auteurs d'infractions graves dans le cadre de la lutte contre l'impunité.

La Mission a également commencé à élaborer, en mai 2016, une cartographie des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises depuis le 1^{er} janvier 2003. Cette cartographie permettra d'informer la Cour pénale spéciale et les autres tribunaux nationaux des axes prioritaires des enquêtes.

- 4 Ateliers de formation ont été organisés sur les modalités d'enquête en cas d'infractions graves à l'intention de 86 magistrats et commis préposés aux poursuites et aux enquêtes criminelles ainsi que sur les principes relatifs aux arrestations et détentions, notamment sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et la législation nationale correspondante, à l'intention de 36 gendarmes et policiers.

Ces ateliers ont permis de renforcer la capacité locale de mener efficacement des enquêtes sur les affaires criminelles, tout en respectant le droit national, les délais impartis et les droits de l'accusé. Ils ont également permis de mettre en avant les droits et les obligations des acteurs judiciaires et policiers.

- 12 Ateliers de formation ont été organisés à l'intention de 941 participants, dont des femmes, des personnes handicapées et 44 journalistes, sur la promotion d'élections pacifiques, les droits civils et politiques, la liberté d'expression, le droit de voter et d'être

promouvoir la lutte contre l'impunité (3 stages pour 60 participants), d'enrichir leur connaissance des droits de l'homme et de renforcer leur capacité d'apporter des contributions (2 sessions de formation à l'intention de 40 participants)

Accompagnement quotidien et encadrement des responsables des services pénitentiaires en ce qui concerne la gestion des détenus auxquels s'applique le régime de sécurité maximale et les conditions de détention dans le contexte de l'application de mesures temporaires d'urgence d'une manière conforme aux normes et aux pratiques internationales

Organisation de 5 ateliers à l'intention de 25 représentants des autorités nationales (ministres, parlementaires, hauts fonctionnaires) et de 4 ateliers au niveau des préfectures (préfets, sous-préfets, magistrats, policiers, gendarmes et fonctionnaires) pour fournir des conseils sur les différentes options en matière de mécanismes de justice transitionnelle

2 ateliers à l'intention de représentants du Ministère de la justice et des droits de l'homme et du Parlement pour examiner le projet de loi

élu, les techniques de surveillance et de signalement des violations des droits de l'homme et des irrégularités observées pendant les élections, et enfin sur les activités de sensibilisation et de suivi pour promouvoir la lutte contre l'impunité.

Le plus grand nombre d'ateliers que celui prévu tient à l'importance accrue accordée à l'appui au processus électoral, grâce auquel on a observé une plus forte participation des personnes handicapées et des femmes aux scrutins.

Oui Grâce aux détachements de personnel, la Mission a assuré un encadrement quotidien des directeurs et du personnel de la prison de Ngaragba (y compris son annexe le camp de Roux) ainsi que des prisons de Bimbo, Bria et Bouar, ce qui a permis d'accomplir des progrès considérables dans les domaines suivants : pratiques de sécurité, gestion des dossiers, catégorisation des détenus, surveillance des mouvements de suspects notoires et organisation de services d'escorte pénitentiaire.

5 Ateliers ont été organisés à l'intention de 220 personnes, parmi lesquelles des organisations de la société civile, des autorités nationales, des magistrats, des avocats, des représentants de femmes, du personnel des médias publics et privés et des membres du Conseil national de transition. Ils ont permis de mieux faire comprendre les quatre piliers des mécanismes de la justice transitionnelle.

En outre, 4 000 dépliants ont été imprimés et distribués pour sensibiliser aux questions de justice transitionnelle.

0 Aucun atelier au niveau des préfectures n'a été organisé.

Cette sous-performance tient au fait que les autorités chargées de la transition ont revu leurs priorités pour se concentrer sur la tenue des élections.

0 Aucun atelier n'a été organisé

Deux ateliers étaient prévus pour examiner le projet de loi portant création d'une

portant création d'une commission nationale des droits de l'homme et appuyer son adoption

commission nationale des droits de l'homme mais ils n'ont pas eu lieu car les autorités chargées de la transition ont revu leurs priorités pour se concentrer sur la tenue des élections.

Composante 2 : appui au processus politique, à la réconciliation et à l'organisation d'élections

37. La principale réalisation de la MINUSCA au cours de l'exercice considéré a été l'appui apporté à l'aboutissement de la transition politique. La Mission a contribué à un dialogue politique ouvert à tous et à la mise en œuvre du processus de transition en dispensant des formations, des conseils, une assistance technique et un appui au renforcement des capacités, afin de faciliter l'application des recommandations issues du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale (qui a remplacé la Commission de suivi de l'application de l'Accord de cessation des hostilités), concernant en particulier l'élaboration de la nouvelle Constitution, l'organisation du référendum sur celle-ci et la tenue d'élections présidentielle et législatives. La Mission a également collaboré avec les autorités nationales, les groupes armés et d'autres parties pour affermir la volonté politique, promouvoir l'adhésion aux résultats du Forum de Bangui et négocier un accord politique à cet égard, et a organisé des réunions avec les parties au conflit pour donner suite aux dispositions relatives à la protection de l'enfance formulées dans l'accord de cessation des hostilités et les textes issus du Forum de Bangui. Pour appuyer le processus politique dans son ensemble, la Mission a organisé des ateliers de consultation populaire visant à instaurer une culture du dialogue sans exclusive et à renforcer les liens entre acteurs de la société civile, et a fourni une assistance technique aux initiatives de réconciliation au niveau local, notamment en intervenant auprès des chefs de groupes armés et des acteurs non étatiques et en mettant en place des projets à effet rapide.

38. La Mission a apporté son aide aux autorités de transition et à l'Autorité nationale des élections tout au long du processus, notamment en leur prodiguant des conseils stratégiques et techniques. En offrant ses bons offices, elle a favorisé l'émergence de conditions favorables à la participation politique aux opérations électorales.

39. La Mission a favorisé la réconciliation aux niveaux national et local en collaborant avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres partenaires pour mettre en place des projets à effet rapide. Ces projets ont renforcé les initiatives prises par les autorités locales et la société civile pour s'attaquer aux causes profondes des conflits, contribuer à la réconciliation et promouvoir la cohésion sociale. La Mission a également organisé des ateliers pour promouvoir la mise en place de mécanismes de gestion, d'atténuation et de règlement des conflits, qui ont permis de renforcer les structures locales œuvrant pour la paix et de favoriser l'évolution des attitudes et la recherche de solutions locales aux différends ainsi que de rétablir les relations entre acteurs et communautés en conflit.

40. Pour appuyer la sécurité nationale au sens large, la Mission a organisé une table ronde sur ce thème, qui a réuni des représentants d'institutions exécutives et législatives compétentes en matière de gouvernance de l'appareil de sécurité, des membres des forces de défense et de sécurité intérieure, des groupes armés et des

représentants de la société civile et d'obédiences religieuses. En aidant les autorités de transition à élaborer un projet de politique de sécurité nationale et à introduire des dispositions relatives au secteur de la sécurité dans la Constitution, et en soutenant l'adoption d'une déclaration relative aux principes de la sécurité nationale, la Mission a préparé le terrain à l'adoption d'une stratégie de réforme de l'appareil de sécurité nationale visant à mettre en place des forces professionnelles, représentatives et comptables de leurs actes, placées sous contrôle civil et démocratique. Elle a mis au point une base de données afin d'améliorer la gestion des ressources humaines des Forces armées centrafricaines et l'a remise au Ministère de la défense nationale, et a continué de soutenir la vérification simplifiée des membres enregistrés des FACA. Pour favoriser le regroupement des forces de défense, elle a mené à bien des projets de remise en état du camp Kassai et du camp Fidèle Obru. En outre, par l'intermédiaire de la Police des Nations Unies, elle a prêté son concours à l'élaboration d'un plan de développement quinquennal (2016-2020) de la police nationale et de la gendarmerie, actuellement en cours d'examen pour approbation par le Gouvernement. Le succès de la visite du pape François, de même que le déroulement réussi du référendum constitutionnel et des élections législatives, ont également largement contribué à l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays.

41. Un certain nombre de facteurs externes sont à l'origine d'un écart sensible par rapport aux indicateurs de succès et aux produits prévus en ce qui concerne l'appui au processus politique, à la réconciliation et à l'organisation d'élections. Comme indiqué à la composante 1 ci-dessus, le remplacement de l'accord de cessation des hostilités par les mécanismes de suivi du Forum de Bangui a exigé l'ajustement de certaines activités afin de soutenir ce nouveau processus politique. La prolongation de la période de transition et les multiples tours de scrutin électoral ont retardé la mise en œuvre de plusieurs activités relatives à la réforme du secteur de la sécurité, par exemple l'adoption d'une stratégie nationale sur la réforme de ce secteur, l'élaboration d'une législation sur cette réforme et de codes de conduite des forces de défense et de sécurité ainsi que le renforcement des capacités de contrôle civil de l'appareil de sécurité, conjointement avec le Parlement national.

Réalisations escomptées 2.1 : Progrès vers un dialogue politique ouvert à tous et mise en œuvre du processus de transition

Indicateurs de succès prévus

Consultations locales dans tout le pays et dans les camps de réfugiés situés dans les pays voisins pour permettre aux citoyens de faire part de leurs préoccupations au sujet des processus politiques et de la transition

Indicateurs de succès effectifs

Deux séries de consultations ont été organisées dans tout le pays en collaboration avec des organisations de la société civile. La première a eu lieu dans 11 préfectures et la deuxième dans 14 préfectures. Ces deux séries de consultations ont contribué à l'instauration d'une culture du dialogue politique ouvert à tous et ont renforcé les liens entre les acteurs de la société civile, en particulier entre ceux se trouvant à Bangui et ceux qui sont dans le reste du pays. Toutefois, aucune consultation n'a eu lieu dans les camps de réfugiés situés dans les pays voisins, une première série de consultations ayant déjà été organisée en 2015 à l'occasion du Forum de Bangui et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés assurant par ailleurs l'échange régulier d'informations sur place.

Conclusion par tous les acteurs principaux, dont les signataires de l'accord de cessation des hostilités, d'un accord sur les modalités d'un dialogue politique ouvert à tous, pour ouvrir la voie à la paix et la réconciliation à long terme.	La Mission a accompagné la mise en œuvre du Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine et l'application des décisions et recommandations du Forum de Bangui, qui ont remplacé l'accord de cessation des hostilités.
Achèvement du processus d'inscription sur les listes électorales dans tout le pays (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 95 % du corps électoral)	L'inscription sur les listes électorales s'est achevée dans l'ensemble du pays, avec plus de 1 980 000 électeurs inscrits, soit environ 95 % de l'électorat estimé.
Mise au point du dispositif législatif encadrant la tenue des élections achevée avec l'adoption du règlement de l'Autorité nationale des élections et du décret sur la question (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 1)	L'Autorité nationale des élections a été mise en place et est opérationnelle à la fois au siège et sur le terrain. Le cadre juridique requis pour la tenue des élections, à savoir le Code électoral et la Constitution, a été adopté et promulgué.
Mise en place du dispositif électoral achevée, notamment l'achat, la collecte et la distribution du matériel nécessaire pour le scrutin dans les 16 préfectures (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 1)	Le matériel électoral sensible et non sensible a été acheminé dans les 16 préfectures et sous-préfectures, avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies, à l'exception de quelques bureaux de vote qui ont ouvert le jour de l'élection. Après la collecte et le traitement des formulaires de décompte, les résultats des résultats électoraux provisoires ont été annoncés par l'Autorité nationale des élections, puis la Cour constitutionnelle de transition a confirmé les résultats définitifs des élections présidentielle et législatives. La collecte et le stockage sécurisé du matériel électoral non sensible ont été menés à bien, à l'exception de quelques cas isolés où l'accès aux sites était impossible.
Adoption de la nouvelle Constitution par référendum (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 1)	À l'issue du référendum constitutionnel qui s'est tenu le 13 décembre 2015, la nouvelle Constitution a été adoptée, avec 93 % de votes favorables.
Entrée en fonctions de tous les représentants élus à l'issue de la période de transition, y compris le Président de la République et les membres du Parlement (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)	Le Président de la République et 139 des 140 membres que compte l'Assemblée nationale ont été élus et ont pris leurs fonctions. Les résultats d'une élection législative partielle à Bimbo, qui étaient en suspens, ont été annulés par la Cour constitutionnelle de transition.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	
	<i>oui/non</i>	<i>Observations</i>
<i>ou nombre</i>		
Organisation et tenue de 11 ateliers d'expression populaires dans 11 préfectures (25 participants par atelier), dans le cadre du suivi des recommandations et conclusions du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale (tenu en janvier 2015) relatives à l'extension de l'autorité de l'État, au règlement des conflits, à la restauration du dialogue au niveau des communautés et de la cohésion	29	Consultations populaires, avec en moyenne 45 participants par session Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par une deuxième série de consultations organisée dans 15 villes après l'élection présidentielle. S'appuyant sur la première campagne, cette deuxième série de consultations avait pour objectif d'établir des

sociale et à la cohabitation pacifique entre les autorités locales et la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes

Assistance technique et conseils dispensés aux autorités et aux principales parties prenantes, dans le cadre de réunions mensuelles organisées au niveau national et local et consacrées à la préparation et à la tenue de consultations locales

Assistance technique et conseils aux autorités de transition et aux autorités élues pour appuyer la mise en œuvre de mécanismes de suivi du forum de dialogue politique, notamment l'Accord de cessation des hostilités

Conseils fournis à l'occasion de réunions hebdomadaires à l'Autorité nationale des élections, aux partis politiques, au Gouvernement, au cadre de concertation et aux autres parties prenantes, y compris les donateurs et la société civile. Ces conseils portent sur les questions électorales qui surviennent dans le cadre du dialogue politique et visent à coordonner le soutien apporté au quotidien par les partenaires diplomatiques et autres partenaires internationaux en vue de définir des positions communes au sujet des élections.

propositions à l'intention de la nouvelle administration quant à la mise en œuvre des recommandations du Forum de Bangui.

En outre, des ateliers ont été organisés à l'intention de 185 autorités locales et dirigeants communautaires afin de promouvoir la réconciliation dans leurs communautés, relancer les mécanismes traditionnels de règlement des conflits pour mettre fin aux conflits intercommunautaires et revitaliser les valeurs traditionnelles, qui sont fondamentales pour promouvoir l'harmonie et la cohésion sociale à l'intérieur des communautés.

12 Réunions

De plus, la Mission a tenu 7 réunions avec le Conseil national de transition et les autres parties prenantes afin de réviser la Constitution.

Oui La Mission a tenu 4 réunions hebdomadaires pour maintenir des contact avec les groupes armés et 6 réunions avec des partis politiques sur le processus électoral pour affermir, chez toutes les parties concernées, la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre des décisions et recommandations issues du dialogue politique. La Mission a prêté son concours aux autorités nationales compétentes pour l'organisation de réunions de suivi régulières sur l'accord de cessation des hostilités pendant la période de transition politique.

Oui Des réunions hebdomadaires du comité stratégique associant les parties prenantes et les partenaires nationaux et internationaux ont eu lieu tout au long du processus électoral, sous les auspices du Premier Ministre de transition. En outre, l'Autorité nationale des élections, le Gouvernement et les donateurs internationaux participant au Projet d'appui au cycle électoral en République centrafricaine, un panier de fonds géré par le Programme des Nations Unies pour le développement et regroupant des contributions de donateurs pour soutenir le processus électoral en République centrafricaine, ont tenu des réunions techniques et stratégiques.

Organisation de 20 réunions et 3 ateliers portant sur les questions techniques et stratégiques, afin de coordonner l'appui des partenaires diplomatiques et autres partenaires internationaux, y compris par les mécanismes de pilotage mis en place par le PNUD et la MINUSCA

Réunions mensuelles avec les partis politiques et les organisations de la société civile pour promouvoir la participation aux principaux processus politiques et les faire mieux connaître

20 Réunions

3 Ateliers

12 Réunions

En outre, la Mission a facilité une réunion avec les partis politiques lors de la visite du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en septembre 2015; a apporté son soutien au Cadre de concertation pour l'élaboration d'un code de conduite des partis politiques et des candidats aux élections centrafricaines, qui a été adopté le 24 novembre 2015 et vise à promouvoir les valeurs démocratiques à divers stades du processus électoral; a organisé les 2 et 3 décembre 2015 la journée des dirigeants politiques et a réuni la majorité des partis et des candidats indépendants centrafricains pour les sensibiliser aux principaux défis auxquels le pays est confronté et encourager la cohésion sociale et l'unité ainsi que l'engagement constructif des acteurs politiques; a organisé, en coopération avec le PNUD, des sessions de formation à l'intention des observateurs électoraux, auxquelles ont assisté quelque 270 participants représentant 50 partis politiques et 26 candidats; a mis en place, en collaboration avec l'Autorité nationale des élections, une séance d'information sur les aspects techniques du processus électoral à l'intention des candidats à l'élection présidentielle.

De concert avec le PNUD et d'autres organismes, et avec le concours des membres du Groupe international de contact pour la République centrafricaine, la Mission a également organisé des réunions régulières avec des candidats aux élections, à titre individuel ou en groupe, et a encouragé un dialogue constructif et des campagnes électorales répondant aux attentes des citoyens centrafricains, y compris le respect des engagements pris lors du Forum de Bangui. Des activités sociales ont été organisées pour créer une communauté de vues parmi les candidats ainsi qu'entre la Mission et la classe politique.

Réunions mensuelles avec le Conseil national de transition, notamment avec la Commission nationale de révision constitutionnelle, en vue de rédiger une première version révisée de la Constitution

Conseils et assistance technique à l'Autorité nationale des élections concernant l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'opérations et de sécurité pour la tenue des élections, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes nationaux d'instruction civique et d'éducation des électeurs, notamment pour promouvoir les droits électoraux et civiques et la participation des femmes

Organisation et tenue d'ateliers de renforcement des capacités électorales, 3 au niveau provincial et 2 au niveau national, à l'intention de 994 membres du personnel de l'Autorité nationale des élections et de ses bureaux locaux

Organisation et tenue de 16 sessions de formation destinées aux juges et tribunaux qui devront statuer sur les litiges soulevés par les électeurs au niveau local et d'une session de formation à l'intention des membres de la Cour constitutionnelle, comprenant une présentation du cadre juridique des élections et portant plus précisément sur les litiges d'électeurs,

12 Séances de travail et consultations

Par ailleurs, un atelier sur le processus de révision constitutionnelle s'est tenu du 3 au 6 juillet 2015 afin de procéder aux dernières modifications du nouveau projet de constitution. Cent cinq personnes y ont participé, notamment des représentants du Gouvernement de transition, du Conseil national de transition, des partis politiques, des groupes armés, des syndicats, des médias, des milieux universitaires, des organisations de la société civile, des groupes minoritaires et des chefs coutumiers. Le projet modifié a été présenté au Gouvernement le 8 juillet 2015.

Oui Des plans opérationnels et sécuritaires ont été menés avec succès pour encadrer les opérations électorales et des stratégies et programmes nationaux d'instruction civique et d'éducation des électeurs ont été proposés, en y intégrant la problématique homme-femme. Les activités d'instruction civique et d'éducation des électeurs, menées par plusieurs partenaires au processus électoral en fonction des ressources disponibles, ont contribué à un taux de participation électorale d'environ 62 %, selon les estimations, au premier tour des élections présidentielle et législatives. Parmi les 1 643 candidats à un mandat législatif, 175 étaient des femmes.

Non Ces ateliers n'ont pas pu être organisés en raison de contraintes opérationnelles et d'échéances électorales difficiles à tenir. Ils ont été reportés après les élections. En revanche, la Mission a apporté son aide à l'Autorité nationale des élections en mettant en place trois formations sur les procédures électorales à l'intention d'environ 17 697 membres du personnel de l'Autorité, dont le personnel des bureaux de vote, les formateurs et le personnel des bureaux locaux, avant la tenue des élections présidentielle et législatives.

2 Sessions de formation menées conjointement par l'équipe d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux sur les litiges soulevés par les électeurs, les procédures de recours ainsi que le rôle joué par les juges et la Cour constitutionnelle de transition dans le

les procédures de recours et la stratégie à adopter pour gérer les différends sans heurts et en temps utile

Organisation et tenue, au niveau national, d'une réunion consacrée à l'analyse du retour d'expérience concernant les enseignements tirés des élections nationales, avec toutes les parties prenantes

Organisation et tenue de séances de renforcement des capacités électorales, après la tenue des élections, et établissement de l'inventaire du matériel de l'Autorité nationale des élections

Réunions bimestrielles avec les parties au conflit afin de demander l'inclusion, dans l'accord de paix, de dispositions relatives à la protection de l'enfance

Organisation et tenue de 5 séminaires, réunions ou ateliers de sensibilisation à l'intention des communautés comptant de fortes concentrations de groupes armés (Nana-Grebizi, Ouham, Ouka et Bangui) dans le but de faire connaître l'Accord de cessation des hostilités et le processus politique dans son ensemble

Organisation et tenue de 2 ateliers à l'intention de 40 membres de groupes armés signataires de l'Accord de cessation des hostilités afin de renforcer leurs capacités à négocier un accord politique global dans le cadre du Forum de Bangui

Assistance technique et conseils au mécanisme de surveillance de l'application de l'Accord de cessation des hostilités aux niveaux national et local,

processus électoral, à raison de 40 participants par session.

Le nombre de sessions de formation a été moindre que celui prévu en raison de contraintes logistiques, opérationnelles et sécuritaires.

0 L'analyse du retour d'expérience a été reportée au prochain exercice en raison du changement de calendrier des élections nationales.

0 Des sessions de formation à l'intention des juges ont été organisées et l'inventaire des équipements a été établi, mais ces activités étaient dans leur ensemble toujours en cours d'exécution car les opérations électorales n'étaient pas terminées.

15 Réunions

Le nombre de réunions supérieur aux prévisions s'explique par l'éclatement des groupes armés et par la disposition au dialogue de leurs chefs, qui ont permis d'assurer l'inclusion de mesures de protection de l'enfance dans l'accord de Brazzaville et les textes issus du Forum de Bangui, et ont facilité la sortie des enfants des groupes armés présents dans le pays.

6 Activités de sensibilisation

0 Ateliers

48 Réunions

La différence entre le chiffre prévu et le chiffre effectif s'explique par le remplacement de l'accord de cessation des hostilités par les mécanismes de suivi du Forum de Bangui afin de renforcer les capacités et de favoriser l'adhésion à un accord politique ainsi que sa négociation.

Non Les réunions bimensuelles du mécanisme ont pris fin lorsque la Commission de suivi de l'application de l'accord de cessation des

dans le cadre de réunions organisées toutes les deux semaines

hostilités a achevé ses travaux.

Par ailleurs, la Mission a soutenu le Comité de suivi du Forum de Bangui, composé de représentants des groupes armés de la diaspora et de la communauté internationale, qui a présenté au Premier Ministre, le 26 septembre 2015, un rapport faisant état des progrès accomplis concernant 644 recommandations formulées lors du Forum, qui relevaient pour la plupart des domaines de la gouvernance, de la justice et de la réconciliation.

La MINUSCA a participé à un atelier organisé pour célébrer le premier anniversaire du Forum de Bangui et pour tirer les enseignements des aspects techniques de la préparation du Forum, notamment le processus politique, les consultations locales et le Forum lui-même, ainsi que des difficultés rencontrées par les autorités de transition.

Réalisation escomptée 2.2 : Progrès sur la voie de la réconciliation à l'échelle nationale et locale

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'initiatives d'atténuation des conflits dans les principales zones de tensions intercommunautaires (2014/15 : 6; 2015/16 : 11)

Objectif atteint. Au total, 29 initiatives d'atténuation des conflits ont été lancées dans 17 localités. En outre, 15 projets à effet rapide ont été mis en œuvre, ce qui a contribué à la réconciliation et à la promotion de la cohésion sociale. Le nombre d'initiatives supérieur aux prévisions s'explique par la multiplication des conflits intercommunautaires et par les sollicitations plus nombreuses que prévu de la part des communautés et des autorités locales.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Élaboration de 11 projets régionaux, en partenariat avec, entre autres, l'équipe de pays des Nations Unies, afin de soutenir les initiatives des administrations locales et de la société civile qui visent à éliminer les causes profondes des conflits

15 Projets régionaux

Le nombre de projets supérieur aux prévisions s'explique par l'élaboration de nouveaux projets pour la remise en état de quatre marchés locaux supplémentaires, qui est devenue possible au cours de l'exercice et a considérablement facilité le processus de dialogue et renforcé son impact.

Organisation et tenue de 4 ateliers ou demi-journées de réunion pour conseiller les autorités locales et les organisations de la société civile afin de favoriser la mise en place d'initiatives et de mécanismes d'atténuation et de règlement des conflits

12 Ateliers

Le nombre supérieur aux prévisions s'explique par les demandes et l'intérêt plus importants que prévu exprimés par la population.

Réalisation escomptée 2.3 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre, par les autorités nationales, de mesures de sécurité temporaires et de stabilisation, et dans l'élaboration d'un programme national pour le secteur de la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de politiques et de textes législatifs élaborés et appliqués aux fins de réorganiser les forces de défense et de sécurité et de renforcer les organes de gouvernance du secteur de la sécurité (2014/15 : 2; 2015/16 : 3)

Objectif atteint. Trois politiques ont défini les principes et les missions distinctes des forces de défense et de sécurité : le référendum constitutionnel et l'adoption de la nouvelle Constitution; l'adoption de la Déclaration relative aux principes de la sécurité nationale; l'élaboration et l'approbation par les autorités de transition du projet de politique de sécurité nationale. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu au sujet de l'élaboration de la stratégie nationale, qui ont également porté sur une évaluation de l'appareil de sécurité assortie d'un examen des dépenses publiques.

Augmentation du nombre de membres des forces de défense et de sécurité et ex-combattants dont les antécédents ont été vérifiés (2014/15 : 1 800; 2015/16 : 1 500)

Objectif atteint. Les antécédents de 1 509 membres des forces de défense appartenant aux forces armées centrafricaines ont été vérifiés.

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Réunions mensuelles ou bimestrielles du comité stratégique et des comités techniques sur la réforme du secteur de la sécurité, coprésidées par les autorités nationales et la MINUSCA, et réunions spéciales de supervision et de coordination de la réforme du secteur de la sécurité

Oui Des réunions du Comité stratégique sur le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et sur la réforme du secteur de la sécurité, du Comité technique sur la réforme du secteur de la sécurité et du comité chargé d'élaborer la politique stratégique nationale, ainsi que des réunions sur la coordination de l'aide internationale dans les domaines de la défense et des forces de sécurité intérieure, ont été régulièrement organisées.

Conseils stratégiques et techniques et mentorat, dans le cadre de réunions et de séances d'information régulières à la Commission supérieure chargée du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité, au sujet de la réforme en question et des

Oui La Mission a fourni des conseils stratégiques et techniques à la Commission supérieure chargée du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ainsi que de la réforme du secteur de la sécurité, par l'intermédiaire d'un représentant désigné, et a participé aux

ressources à mobiliser pour cette institution nationale

réunions ordinaires du comité de suivi de l'accord sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. À l'occasion de réunions organisées conjointement par la Mission et la Commission supérieure, l'ensemble des partenaires concernés par le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration ont été informés de l'état d'avancement des activités préparatoires à la mise en œuvre de ce processus ainsi que des activités de réduction de la violence communautaire, et des plans ont été élaborés en vue de la mise en place du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration. La Mission a également participé aux travaux du comité de suivi du processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de la réforme du secteur de la sécurité, pour appuyer la Commission supérieure.

En outre, la Mission a aidé les institutions nationales à élaborer un plan visant à intégrer certains membres des groupes armés dans les forces et les services de sécurité de l'État. Ce plan a permis aux institutions nationales d'obtenir des ressources financières extérieures d'un montant de 17 millions de dollars.

Conseils stratégiques et techniques, aux autorités nationales concernées, sur l'élaboration de documents de politique générale, et recommandations sur les missions de court et moyen terme ainsi que sur les grandes orientations à long terme, les mandats, la dimension, la structure et la composition des forces de défense et de sécurité

3 Documents de politique générale

Création d'une base de données permettant une meilleure gestion des ressources humaines des forces de défense et de sécurité

Oui Des modifications ont été apportées aux modalités de mise en place de la base de données, qui été achevée par la MINUSCA et la Mission de conseil militaire de l'Union européenne en République centrafricaine et transférée au Ministère de la défense nationale. Au cours de l'exercice considéré, le nombre de soldats des Forces armées centrafricaines enregistrés s'est élevé à 7 478, et les antécédents de 3 244 d'entre eux ont été vérifiés.

Conseils techniques pour la rédaction de la nouvelle Constitution, portant sur les fonctions et responsabilités des forces de défense et de sécurité, notamment dans les périodes d'état d'urgence, de

Oui Des conseils techniques ont été fournis sur plusieurs dispositions relatives au secteur de la sécurité, dont la plupart ont été incorporées dans la nouvelle Constitution.

siège et d'exception, et sur la définition des compétences du Chef de l'État, du Gouvernement et du Parlement vis-à-vis des forces de défense et de sécurité

Assistance technique aux autorités nationales pour réviser et renforcer la législation, les codes de conduite des forces de défense et de sécurité et les procédures disciplinaires existants qui ont trait à la réforme du secteur de la sécurité

Organisation et tenue d'un séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité à l'intention de 50 membres d'organes exécutifs et législatifs de gouvernance de la sécurité, de membres des forces de défense et de sécurité, de groupes armés et de la société civile

Organisation et tenue de séances d'information trimestrielles et d'activités de mentorat destinées à renforcer les capacités du Parlement national, et en particulier de sa Commission de défense et de sécurité, afin qu'il puisse remplir son rôle d'organe civil de contrôle du secteur de la sécurité, notamment en approuvant les politiques, lois et budgets relatifs au secteur de la sécurité et en inspectant les forces de défense et de sécurité et les organes exécutifs de gouvernance de la sécurité

Assistance technique au moyen de conseils stratégiques et techniques, élaboration et mise en œuvre des projets de remise en état de casernes et de gestion des ressources humaines visant à regrouper et loger les forces de défense

Non Ce produit a été reporté au prochain exercice en raison de la dynamique politique, en particulier l'élection de nouvelles autorités nationales, et d'un changement dans les priorités de la Mission.

1 Table ronde sur la sécurité nationale

120 Participants

Non Le produit n'a pas été exécuté, en raison de la prolongation de la période de transition. Toutefois, après l'installation du Parlement en avril 2016, la Mission a organisé plusieurs réunions avec le Président du Parlement et le Président de la Commission de défense et de sécurité, afin de leur donner des informations sur le processus en cours de réforme de la sécurité et sur l'aide que la Mission est disposée à leur fournir et de faciliter l'exercice de leur fonction de contrôle démocratique sur cette réforme.

Oui La remise en état du camp Kassai et du camp Fidèle Obru visant à regrouper les forces de défense a été achevée. La remise en état du camp Leclerc a commencé. En collaboration avec la Mission de conseil militaire de l'Union européenne en République centrafricaine, la Mission a lancé une extension du projet de remise en état du camp Kassai.

Composante 3 : rétablissement et extension de l'autorité de l'État

42. Pour appuyer le rétablissement et l'extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine en renforçant les capacités des institutions et de l'administration publiques afin de leur permettre de remplir efficacement les fonctions gouvernementales essentielles, la Mission a dispensé des formations et prêté une assistance technique à des responsables nationaux et locaux en vue de promouvoir l'état de droit, et elle a approfondi son soutien au rétablissement des institutions de l'État, à Bangui même et au-delà. Les efforts déployés pour installer ou renforcer la présence de l'État en dehors de Bangui sont allés de pair avec la remise en état ou la construction d'infrastructures administratives civiles, dans le cadre de projets à effet rapide, et d'armureries et de dépôts de munitions ou d'armements à l'appui des forces nationales de défense et de sécurité. Grâce à la

mise en place du personnel fourni par les gouvernements dans les prisons et les centres de détention fonctionnels pour qu'ils y travaillent aux côtés des autorités nationales, mais aussi à l'organisation de sessions de formation et d'ateliers divers, la Mission a instauré des mécanismes et prodigué des conseils aux autorités pénitentiaires en ce qui concerne les mesures correctives à prendre lorsqu'un problème se présente. Ces activités ont contribué à l'amélioration globale des conditions de détention et de la sécurité en milieu pénitentiaire, particulièrement à Bangui. De plus, la Mission a pu recevoir en temps voulu des rapports de qualité sur la situation dans les prisons.

43. Pour appuyer le rétablissement de l'état de droit, la Mission a dispensé des formations et une assistance technique aux parties concernées dans plusieurs domaines clefs. Dans l'optique de faire respecter l'état de droit sur tout le territoire centrafricain, elle a tenu des réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice à l'appui de l'élaboration d'un plan national stratégique pour la justice, qui a abouti au redéploiement de magistrats dans tout le pays, en particulier à Bouar, Bambari, Bria, Bozoum, Ndélé et Batangafo. Fort de l'assistance technique fournie par la Mission, le Ministère a adopté un plan stratégique en septembre 2015 et créé un comité consultatif ad hoc composé de hauts fonctionnaires du Ministère et de membres du personnel de la Mission. La mise en exécution du plan a commencé en septembre avec l'appui de la MINUSCA. La formation, puis le redéploiement dans les régions, de magistrats et représentants d'autres autorités publiques, ainsi que d'agents de l'administration civile et de la police locale, ont représenté une étape clef du processus d'extension de l'autorité de l'État et du rétablissement de l'état de droit. Grâce à la reprise des audiences dans les tribunaux régionaux, la population a eu de nouveau accès à la justice.

44. Comme indiqué dans les paragraphes précédents en ce qui concerne les composantes 1 et 2, l'évolution des conditions de sécurité et la prolongation de la période de transition ont entraîné des modifications par rapport aux prévisions consignées dans les tableaux relatifs à la composante 3. La dégradation des conditions de sécurité à Bangui en septembre et en octobre 2015 a retardé la mise en place d'un programme de formation de 45 jours sur la constitution d'une équipe d'intervention rapide, destiné aux spécialistes des questions pénitentiaires recrutés sur le plan national. L'adoption tardive par le Gouvernement du plan national de formation judiciaire et les conditions de sécurité tendues dans les régions ont conduit au report des ateliers qui devaient être organisés pour les magistrats à Bria, Bambari et Bouar. Par ailleurs, le manque de personnel judiciaire et des conditions de sécurité instables ont empêché que des audiences se tiennent dans les secteurs. Enfin, la mise en place prévue d'installations d'entreposage de munitions ou d'explosifs a été rendue impossible par les difficultés rencontrées pour trouver du personnel contractuel et des sites adéquats, ainsi que par l'octroi tardif par les interlocuteurs nationaux des permis requis pour des travaux de remise en état.

Réalisation escomptée 3.1 : Rétablissement progressif de l'état de droit en République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'affaires pénales ayant donné lieu à des poursuites (2014/15 : 10; 2015/16 : 100)

Objectif atteint. En tout, 109 affaires pénales ont donné lieu à des poursuites; 94 ont abouti à des condamnations (dont une à la peine de mort) et 15 à des acquittements. En outre, 10 affaires ont été renvoyées à la session pénale suivante.

Augmentation du nombre de tribunaux ayant rouvert leurs portes (2014/15 : 7; 2015/16 : 15)

Objectif atteint. Sur l'ensemble du pays, 24 tribunaux ont été rouverts, nombre supérieur aux prévisions : en effet, selon une décision de la Cour constitutionnelle, les contentieux électoraux doivent désormais être portés devant les tribunaux plutôt que devant les organes administratifs.

Augmentation du nombre d'établissements pénitentiaires rouverts dans les régions à l'extérieur de Bangui (2014/15 : 2; 2015/16 : 3)

Deux prisons ont été rouvertes, l'une à Bangui et l'autre à Bouar. Pendant la période considérée, le centre de détention du camp de Roux (annexe de la prison de Ngaragba), où sont retenus les accusés faisant l'objet d'une attention particulière, et celui de Bouar ont été rénovés et sont désormais opérationnels. La deuxième phase de la remise en état de la prison de Bossembele est arrivée à son terme. Les travaux étaient toujours en cours dans la prison pour hommes de Kaga Bandoro et dans les prisons de Bangassou, Bambari et Berbérati.

Augmentation du nombre d'agents pénitentiaires nationaux ayant reçu une formation aux devoirs qui leur incombent en ce qui concerne l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus et d'autres normes nationales et internationales (2014/15 : 98; 2015/16 : 120)

Le nombre d'agents pénitentiaires et d'agents stagiaires (nouveaux membres du personnel pénitentiaire en attente d'affectation dans le système carcéral) ayant reçu une formation a été porté à 112 et à 41, respectivement.

De plus, des formations à la sécurité dans les prisons, notamment en matière de techniques de fouille efficaces, ont été dispensées à 454 membres des forces de défense des FACA, ces dernières étant chargées d'assurer la sécurité en milieu carcéral depuis plusieurs dizaines d'années sans jamais avoir reçu de formation adéquate; ces formations se poursuivront jusqu'à ce que les services pénitentiaires soient démilitarisés, comme le prévoit la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Fourniture de conseils sur le renforcement des capacités des forces de l'ordre centrafricaines dans le cadre de réunions mensuelles avec les interlocuteurs ministériels concernés et conduite de réunions hebdomadaires avec la direction de la police et de la gendarmerie nationales

10 Réunions

Il a été question des orientations et de l'élaboration du plan de renforcement ainsi que de la sélection – en cours – d'agents susceptibles de rejoindre les forces de sécurité intérieure; 42 autres réunions ont eu lieu, consacrées aux projets à effet rapide et à

Organisation d'un stage de formation de 45 jours pour 20 spécialistes des questions pénitentiaires centrafricains à propos de la constitution d'une équipe d'intervention rapide pour la prison de Ngaragba, à Bangui	l'organisation de formations. En conséquence, les moyens de la direction des forces de sécurité intérieure ont été renforcés, ce qui a permis à celles-ci de prendre progressivement en charge la sécurité de la population dans des zones où elles n'étaient pas déployées auparavant. Le nombre de réunions a été inférieur aux prévisions en raison de l'insécurité qui régnait à Bangui en septembre et en octobre 2015, mais les réunions prévues ont été remplacées par des entretiens téléphoniques.
Fourniture d'un appui technique à 6 fonctionnaires du Ministère de la justice dans le cadre de la préparation d'une évaluation initiale de la situation dans deux prisons en vue de planifier leur réouverture et de l'élaboration d'un plan stratégique pour l'administration pénitentiaire centrafricaine	0 Jour Bien que la Mission ait mis la dernière touche au programme de formation, le stage n'a pu avoir lieu en raison de la crise de septembre et octobre, ce qui a retardé de 5 à 6 mois l'arrivée du matériel nécessaire à la formation et la sélection de responsables pénitentiaires nationaux qualifiés.
Visites dans des prisons et des centres de détention tous les deux mois afin de conseiller le Gouvernement sur les moyens techniques d'améliorer les conditions de détention	6 Membres du personnel des autorités nationales 2 Prisons rouvertes De plus, la Mission a appuyé l'élaboration d'un plan stratégique sur cinq ans pour le recrutement et la formation de nouveaux responsables pénitentiaires nationaux et la remise en état des prisons et des centres de détention du pays.
Fourniture de conseils et d'une assistance technique (au moins 3 fois par semaine) dans le cadre de 5 ateliers de 2 jours chacun organisés à l'intention de 20 magistrats nationaux des tribunaux chargés des affaires pénales graves afin de leur permettre de mener des enquêtes impartiales et efficaces conformément aux normes internationales	17 Visites Le nombre de visites a été inférieur aux prévisions en raison de l'insécurité qui régnait à Bangui en septembre et en octobre 2015. Les visites et les projets à effet rapide, combinés à l'octroi d'un financement par l'Union européenne, ont permis la réouverture de la prison de Ngaragba, en décembre 2015, à la suite de la crise survenue à Bangui; en février 2016, le chef d'État de transition a promulgué quatre décrets d'application de la loi n° 12.003 sur la réglementation pénitentiaire. 2 Ateliers ont été organisés à l'intention de 23 magistrats de la Cour d'appel, portant précisément sur les procédures pénales, et une session de formation sur la conduite des enquêtes a été dispensée à 15 procureurs et juges d'instruction.

Réunions mensuelles avec les autorités policières et judiciaires en vue de fournir une assistance technique à la constitution des dossiers et à la collecte d'éléments de preuve qui pourraient être utilisés ultérieurement dans les procédures judiciaires et non judiciaires d'incrimination pour violations des droits de l'homme et du droit humanitaire

Réunions hebdomadaires avec le Ministère de la justice au sujet de la mise au point d'un plan stratégique pour la justice qui comprendra le redéploiement progressif des représentants de la justice dans tout le pays et prévoira la mise en place de mesures de protection des victimes et des témoins, de services d'aide aux victimes et aux témoins et de mesures de protection pour les personnels des services de justice chargés des crimes graves

Organisation de 3 sessions de formation aux procédures pénales et à l'administration des tribunaux à l'intention de 100 magistrats devant être redéployés dans les régions, et d'un stage de formation pour 50 magistrats et 10 policiers sur les techniques efficaces d'investigation des cas de violence sexuelle et sexiste

Le nombre d'ateliers a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que le Comité de coordination du Ministère de la justice n'avait pas encore parachevé le programme national de formation judiciaire, ainsi que par l'insécurité qui a régné dans les régions en mai et juin 2016.

85 Réunions ont eu lieu à Bouar, Bria et Bambari.

La Mission a également participé à 10 réunions du Groupe de travail conjoint sur les poursuites engagées contre des personnes faisant l'objet d'une attention particulière, qui a pour objectif d'appuyer les enquêtes en recueillant, en enregistrant et en protégeant des éléments de preuve en amont de procès à venir, en améliorant la coordination entre les différents intervenants du système de justice pénale, en limitant les risques d'irrégularité pendant la détention provisoire, et en veillant au bon déroulement de toutes les étapes de l'instruction, condition préalable à l'aboutissement des poursuites au pénal, dans le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme.

Le nombre de réunions a été supérieur aux prévisions car elles ont fait l'objet d'une forte demande, ce qui a permis à la Mission de nouer des relations solides avec les magistrats et de les aider dans le cadre de leurs enquêtes.

Oui La Mission a organisé des réunions hebdomadaires et fourni une assistance technique, ce qui a conduit à l'adoption d'un plan stratégique par le Ministère et, dans le cadre de l'application de ce plan, le procureur et le président du tribunal de première instance de Mobaye ont été désignés, et plusieurs magistrats ont été redéployés à Bouar, Bambari, Bria, Bozoum, Ndélé et Batangafo.

5 Sessions de formation aux procédures pénales et à l'administration des tribunaux ont été dispensées à l'intention de 49 participants – juges d'instruction, présidents de tribunal, procureurs et greffiers.

2 Sessions de formation au traitement judiciaire des affaires de violence sexuelle et sexiste ont été dispensées à l'intention de 30 participants

Fourniture d'un appui logistique au Ministère de la justice pour l'organisation de 3 audiences pénales, une dans chaque cour d'appel (Bangui, Bouar et Bambari)

Fourniture d'un appui logistique au Ministère de la justice pour le transport de 5 membres du personnel judiciaire à l'occasion de 2 audiences foraines

– juges, juges d'instruction, procureurs et avocats –, ce qui les a sensibilisés à la complexité du problème de la violence sexuelle et sexiste et a amélioré leur capacité de recenser les affaires de ce type, de recueillir des données fiables à leur sujet, de protéger les victimes et de respecter les normes et principes internationaux applicables en la matière.

- 5 Sessions de formation aux techniques efficaces d'instruction des affaires de violence sexuelle et sexiste ont été organisées à l'intention de 134 agents des forces de police et de gendarmerie locales (dont 48 femmes) à Bangui, Bouar et Bria.

- 0 Session de la cour pénale

Aucune session de la cour pénale n'a été tenue à Bouar – en raison du manque de personnel judiciaire – ni à Bambari, du fait de la situation en matière de sécurité. Au terme de l'exercice considéré, les conditions étaient réunies pour la tenue d'audiences pénales à Bangui en 2016/17.

De plus, dans le cadre du projet commun du PNUD, de la MINUSCA et d'ONU-Femmes, du mobilier et du matériel ont été livrés à la Cour d'appel et au tribunal de première instance de Bangui pour faciliter l'organisation d'audiences pénales. Du mobilier et du matériel ont également été fournis à la cellule spéciale d'enquête mise en place par le Procureur général de Bangui aux fins du bon déroulement des enquêtes portant sur les infractions commises pendant la crise de septembre-octobre 2015.

- 1 Audience foraine a eu lieu à Ira Banda.

De plus, un état des lieux a été fait en préparation d'une session d'audiences foraines à Damara et Bogangolo.

- 6 Membres du personnel judiciaire

- 2 Agents d'autres catégories de personnel

Le produit est supérieur aux prévisions en raison de la mise à disposition d'un service de sécurité et du recours à un médecin pour aider la cour à déterminer l'âge des individus déférés devant elle.

Organisation d'un séminaire pour 50 membres de l'ordre des avocats, représentants du Ministère de la justice et prestataires de l'aide juridique, sur la législation et les procédures requises pour établir un service d'aide juridique efficace destiné aux personnes indigentes

Organisation, à l'intention de 98 agents pénitentiaires nationaux, d'un stage de formation consacré aux devoirs qui leur incombent pour l'application de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus

1 Atelier a été organisé à l'intention de 50 participants.

Les recommandations issues de cet atelier ont été communiquées au Ministère de la justice en mars 2016; le Ministre les a accueillies favorablement et a demandé aux membres de son cabinet de mettre la dernière touche au projet de loi.

8 Sessions de formation : 6 portaient sur la gestion efficace des prisons dans le pays, organisées conjointement avec le Ministère de la justice, à l'intention de 112 agents du personnel pénitentiaire; 2 portaient sur la violence sexuelle et sexiste en milieu carcéral, qui ont été dispensées à 60 agents du personnel pénitentiaire.

Ces réunions, dont le nombre a été supérieur aux prévisions du fait de la pertinence de leur thème et de l'intérêt croissant qu'il suscite, ont contribué à l'amélioration des relations entre les sexes et au respect des normes internationales en milieu carcéral.

Réalisation escomptée 3.2 : Rétablissement progressif des institutions gouvernementales et extension de l'autorité de l'État en République centrafricaine

Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Augmentation du nombre des fonctionnaires locaux et nationaux en poste et dûment formés (2014/15 : 137 membres du personnel formés et 58 déployés; 2015/16 : 275)	Objectif atteint. Au total, 510 fonctionnaires locaux et nationaux sont en poste, dont 450 ont été formés. L'augmentation du nombre de personnes déployées et formées s'explique par une demande accrue au niveau des collectivités locales et de la fonction publique.
Augmentation du nombre de membres de la police nationale, de la gendarmerie, de l'appareil judiciaire, de l'administration pénitentiaire et autres fonctionnaires déployés et dûment formés à la protection des civils (2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100)	Objectif atteint. En tout, 1 529 membres de la police et de la gendarmerie, dont 331 femmes, ont reçu une formation à la protection des civils. Ils ont été déployés à Bangui, Bouar et Bria. L'augmentation du nombre de personnes formées tient à ce qu'une formation combinée à la sécurité et aux opérations électorales a été dispensée.
Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
11 ateliers de renforcement des capacités, en coordination avec l'Union européenne et l'équipe de pays des Nations Unies, à l'intention de 275 préfets, sous-préfets, maires et fonctionnaires,	11 Ateliers ont été organisés à l'intention de 450 participants.

concernant l'administration publique, les compétences essentielles de l'État, la gouvernance locale, la planification et la budgétisation des projets locaux de stabilisation et de reconstruction

Mise au point d'un ensemble de mesures visant à renforcer les moyens nationaux de neutralisation des explosifs et munitions et de gestion des armes et des munitions

Remise en état ou construction de 10 structures de l'administration civile grâce à des projets à effet rapide

Réunions mensuelles avec la police et la gendarmerie nationales afin d'apporter une assistance technique au rétablissement d'une présence policière, judiciaire et pénitentiaire et de l'autorité dans les villes où la police de la MINUSCA est déployée, grâce à un appui à la planification et au déploiement de personnel recruté sur le plan national

Construction, conformément aux normes nationales, d'un dépôt permanent de munitions, de 50 installations d'entreposage de munitions ou d'explosifs et de 5 arsenaux permanents pour aider les forces nationales de défense et de sécurité

Non Les mesures n'ont pu être mises au point du fait de la prolongation de la période de transition, ce qui a eu une incidence sur le plan national de gestion des armes et des munitions; celui-ci devra être exécuté dans le cadre d'une stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, dès qu'elle aura été adoptée.

21 Structures de l'administration civile

Produit supérieur aux prévisions en raison du nombre accru d'agents administratifs et de fonctionnaires déployés et des besoins à pourvoir pour assurer des conditions de travail satisfaisantes

9 Réunions

Les réunions, à l'issue desquelles le personnel de la Mission a recensé les fonctionnaires effectivement présents, ont conduit au retour de policiers et de gendarmes à Boda et Nola. Plusieurs autres réunions, de nature moins formelle, ont été tenues, qui ont conduit au renforcement de la présence de la Gendarmerie nationale à Bria, Bossangoa et Bangassou.

Les conditions de sécurité à Bangui en septembre et en octobre 2015 et des raisons politiques expliquent que le produit soit inférieur aux prévisions.

0 Dépôt permanent de munitions

Le dépôt n'a pu être construit car les autorités nationales n'ont pas fourni le titre de propriété correspondant au site choisi à l'extérieur de Bangui. La construction d'un dépôt provisoire de munitions au camp du Kassai a été achevée.

14 Installations d'entreposage de munitions ou d'explosifs

1 Arsenal permanent

Le nombre d'installations d'entreposage et d'arsenaux construits ne correspond pas aux prévisions du fait de la sélection tardive de sites de construction par les autorités nationales et de la pénurie de promoteurs locaux disposant de l'expérience et des capacités de trésorerie voulues

Composante 4 : appui

45. Durant l'exercice considéré, la composante appui de la Mission a fourni des services logistiques, administratifs et de sécurité efficaces et efficients à des effectifs moyens réels de 12 362 membres du personnel en tenue et 1 127 membres du personnel civil pour aider la Mission à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants. Des rations ont été fournies à tous les contingents et aux unités de police constituées, et les groupes électrogènes et les véhicules appartenant aux contingents et à l'ONU ont été dûment approvisionnés en carburants. En outre, 16 nouveaux camps ont été construits et deux anciens camps agrandis. Quatre centres de consultation de niveau I ont par ailleurs été installés dans les secteurs et sous-secteurs. Il était prévu que la base de soutien logistique principale soit implantée de façon permanente dans la zone verte de M'Poko, mais elle a finalement été aménagée dans des locaux de location situés à proximité du quartier général, qu'il a été décidé de rénover et d'agrandir. La composition de la flotte a été revue à la hausse et l'acquisition d'un système de drones aériens repoussée. Le réseau Informatique et communications a été renforcé et étendu, notamment grâce à l'appui prêté à la mise en service d'Umoja et autres applications essentielles. Afin de lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la MINUSCA a mis en œuvre une stratégie à trois volets consistant à prévenir et à réprimer ces violences et à offrir réparation aux victimes présumées, et elle a mis au point des procédures permettant des échanges d'informations réguliers entre les composantes militaire, police et droits de l'homme ainsi que la coordination de l'action menée en vue de prévenir et de combattre les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

46. Plusieurs facteurs ont eu des répercussions sur les activités menées et les produits exécutés au titre de cette composante, à savoir la durée de la période de transition et les multiples scrutins organisés; l'instabilité de la situation en matière de sécurité constatée pendant et après la crise survenue en septembre et en octobre 2015; les problèmes logistiques rencontrés concernant les routes et d'autres infrastructures situées dans la zone d'opérations, ainsi que les intempéries; la décision prise par la Mission d'utiliser des ressources internes pour appuyer l'exécution de son mandat plutôt que d'avoir recours à des prestataires commerciaux comme elle l'avait d'abord envisagé; sa volonté de réduire au minimum son empreinte écologique tout en investissant dans les capacités de la population locale.

Réalisation escomptée 4.1 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui logistique et administratif à la Mission

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre d'installations, dont le quartier général intégré de la Mission, des bureaux locaux, des terrains d'aviation et des logements (2014/15 : 45; 2015/16 : 61)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Au total, 18 nouveaux casernements et camps ont été établis et 2 casernements ont été agrandis.

D'ici au 30 juin 2016, accélération du déploiement des effectifs civils prévus

Un total de 1 639 postes et emplois de temporaire a été autorisé pour l'exercice considéré. Au 30 juin 2016, 1 229 membres du personnel civil, soit 75 % de l'effectif civil approuvé, avaient été recrutés, 67 d'entre eux occupant des postes approuvés à titre exceptionnel et temporaire du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2016 (26 emplois de temporaire et 41 postes de Volontaire des Nations Unies). Au total, 401 membres du personnel civil supplémentaires ont donc été recrutés par rapport aux 828 membres recrutés fin juin 2015, ce qui représente une augmentation de 48 %.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Amélioration des services		
Étant donné que la Mission n'en est qu'à sa deuxième année de fonctionnement, toute amélioration des services interviendra au cours des exercices futurs, en fonction des réalités sur le terrain.	Non	L'infrastructure d'informatique et de communications a été mise en place à Bangui et les exigences de base ont été satisfaites au quartier général de secteur, dans les bureaux locaux intégrés et dans les bureaux auxiliaires.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 240 observateurs militaires et 9 760 membres des contingents, dont 200 officiers d'état-major, 400 membres de la Police des Nations Unies et 1 400 membres des unités de police constituées, et administration d'un effectif maximum de 1 640 membres du personnel civil, à savoir 784 fonctionnaires recrutés sur le plan international (dont 68 temporaires), 665 agents recrutés sur le plan national (dont 3 temporaires), 191 Volontaires des Nations Unies et 20 agents fournis par des gouvernements	146 9 784 348 1 481 592 334 166 36	Observateurs militaires Membres des contingents, dont des officiers d'état-major Membres de la Police des Nations Unies Membres d'unités de police constituées Membres du personnel recruté sur le plan international (dont 54 agents temporaires) Membres du personnel recruté sur le plan national (dont 2 agents temporaires) Volontaires des Nations Unies Membres du personnel fourni par des gouvernements
Établissement de 160 rapports périodiques sur la vérification, le contrôle et l'inspection du matériel appartenant aux contingents et le soutien logistique autonome des contingents et des unités de police constituées	140	Rapports d'inspection Le fait que le produit exécuté soit inférieur aux prévisions s'explique par le déploiement tardif des contingents/unités au cours de la première partie de l'exercice considéré.
Approvisionnement en rations alimentaires et fourniture de 156 240 rations de réserve pouvant nourrir jusqu'à 9 560 membres des contingents	159 034 9 533	Rations de réserve Membres des contingents, dont des officiers d'état-major

(à l'exclusion des officiers d'état-major) et
1 400 membres d'unités de police constituées

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel militaire, policier et civil, prévoyant des séances de formation, des activités de prévention, des mesures de suivi, des sanctions disciplinaires et l'élaboration de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute professionnelle

Installations et infrastructure

Entretien et réparation de 32 anciens sites des contingents et des unités de police constituées de la Mission internationale de soutien à la République centrafricaine sous conduite africaine (MISCA), des 3 postes de commandement de secteur (Bouar, Kaga Bandoro et Bria), de 4 bâtiments à Bangui et de 5 pistes non revêtues à Bria, Kaga Bandoro, Bossangoa, Bouar et Bambari

1 481 Membres d'unités de police constituées

Le produit exécuté est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que des rations alimentaires supplémentaires ont été utilisées par des soldats déployés en divers endroits au moment où le niveau d'insécurité était au plus haut, durant les élections et lors de la visite du pape François, et par des troupes déployées pour la première fois dans plusieurs nouvelles bases opérationnelles temporaires.

Oui Un programme de déontologie et de discipline à trois volets consistant à prévenir et à réprimer les fautes professionnelles et à offrir réparation aux victimes présumées d'exploitation sexuelle a été mis en œuvre et diverses initiatives ont vu le jour : 84 séances de formation ont été organisées à l'intention de 2 064 militaires; 72 sessions de formation ont été organisées à l'intention de 2 352 membres du personnel de police et 85 sessions à l'intention de 1 980 membres du personnel civil; 30 visites d'estimation des risques ont été menées dans des bases militaires et de police, les allégations de conduite répréhensible, d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont été recensées et classées par catégorie, puis rapportées aux responsables de la Mission afin que les mesures correctives nécessaires soient prises.

Au cours de l'exercice considéré, les 114 allégations de mauvaise conduite reçues ont été examinées, consignées dans le Système de suivi des fautes professionnelles et immédiatement traitées, conformément aux procédures applicables.

4 Anciens camps de la MISCA et tous les anciens sites des unités de police constituées

10 Installations ont été mises en place dans des zones vertes de Paoua, Bria, Bouar, Ndélé, Bambari, Sibut, Obo, Batangafo, Berbérati et Boali et entretenues.

5 Installations à Bangui (le « site d'UCATEX » (ancien site de l'usine textile UCATEX), le site de Castor, le camp de transit de M'Poko, le quartier général de la Mission et la base de soutien logistique)

Mise en place du quartier général permanent de la Mission, d'une base logistique à l'aéroport M'poko de Bangui, de 8 bureaux régionaux, d'une base de soutien logistique de l'avant à Bouar, d'installations médicales des Nations Unies de niveau I dans les 3 secteurs et 8 sous-secteurs, de camps de toile modulaires pouvant accueillir 300 personnes dans les 3 postes de commandement de secteur et 150 personnes dans 3 sous-secteurs (Bassangoa, Berbérati et Bambari), de 4 sites de gestion des déchets à la base logistique M'poko de Bangui et des 3 postes de commandement de secteur (Bria, Kaga Bandoro et Bouar)

- 6 Bandes d'atterrissage non revêtues ont été entretenues et remises en état par des ingénieurs militaires à Bria, Kaga Bandoro, Bossangoa, Bouar, Bambari et Berbérati.
- 0 Quartier général permanent de la Mission
- 0 Base de soutien logistique à l'aéroport M'poko de Bangui
- 8 Bureaux régionaux
- 0 Base de soutien logistique de l'avant à Bouar
La base de soutien logistique de Bangui a été implantée dans des locaux de location situés à proximité du quartier général, qu'il a été décidé de rénover et d'agrandir. Le quartier général de la Mission est donc maintenu dans des bâtiments temporaires, ce qui évitera de laisser sur place une empreinte écologique à titre permanent. Il n'a pas été possible d'établir une base de soutien logistique de l'avant à Bouar en raison du déploiement tardif des ingénieurs militaires et d'autres priorités essentielles, telles que la nécessité de se concentrer sur la construction de bureaux et de camps d'hébergement.
- 4 Des centres de consultation de niveau I ont été installés dans 2 secteurs et 2 sous-secteurs.
Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que le plan médical a évolué avec les besoins de la Mission et que les services médicaux ont été dispensés en interne plutôt que par l'intermédiaire de prestataires commerciaux, comme prévu à l'origine.
- 300 Membres du personnel des Nations Unies
- 3 Secteurs
- 150 Membres du personnel des Nations Unies
- 3 Sous-secteurs
- 0 Site de gestion des déchets
Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que les appels d'offres concernant la fourniture et l'installation des 7 sites de gestion des déchets étaient encore en cours. Toutefois, une station d'épuration centrale a été mise en service dans le site « vert » de M'poko et des stations d'épuration

Entretien et réparation de 12 kilomètres de voies municipales à Bangui et remise en état de 750 kilomètres des principaux axes d'approvisionnement dans les 3 secteurs

Exploitation et entretien de 28 stations de traitement des eaux, 30 puits, 30 stations d'épuration et 236 groupes électrogènes dans d'anciens camps de la MISCA et plusieurs complexes des Nations Unies

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 879 véhicules des Nations Unies, dont des véhicules blindés, dans 5 ateliers dans les 3 postes de commandement de secteur et d'autres bureaux locaux, et fourniture de 10,3 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux véhicules terrestres, dont 5,9 millions aux véhicules appartenant aux contingents

entièrement opérationnelles ont été livrées à trois postes de commandement de secteur.

- 8 Kilomètres de voies municipales à Bangui
- 523 Kilomètres de voies d'approvisionnement principales
- 3 Secteurs

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que la Mission a concentré ses efforts sur l'installation de camps, sur le règlement des problèmes concernant les sites de déversement et sur la nécessité de surmonter les difficultés liées aux conditions climatiques inclementes et à une saison des pluies particulièrement longue.

En outre, 17 ponts en bois et points de franchissement situés dans le secteur oriental et 53 kilomètres de voies municipales à Bouar, Bria, Bossangoa et Bambari ont été rénovés/remis en état et entretenus.

- 15 Stations de traitement des eaux

- 17 Puits

Le nombre moins élevé que prévu de stations de traitement des eaux et de puits utilisés et entretenus s'explique par les difficultés d'accès dues au mauvais état des routes et par des conditions météorologiques rigoureuses.

- 3 Usines de traitement des déchets

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions en raison de l'arrivée tardive des ressources nécessaires; il n'a été possible d'installer et de mettre en service que trois usines.

- 110 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- 438 Groupes électrogènes appartenant aux contingents

- 891 Véhicules, dont plusieurs blindés

- 12 Ateliers

- 5,3 Millions de litres, dont 3,7 millions destinés aux véhicules appartenant aux contingents

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions car seuls 5,3 millions de litres de carburants et de lubrifiants – sur les 10,3 millions de litres

Mise en place d'une navette fonctionnant 7 jours sur 7 pour le transport de 350 membres du personnel par jour en moyenne, entre leur lieu de résidence et les sites de la Mission

Transports aériens

Exploitation et entretien de 4 avions et 9 hélicoptères

Entreposage et distribution de 7,8 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux opérations aériennes

budgétisés – ont été consommés. En effet, les prévisions étaient fondées sur les quantités habituellement consommées dans les missions en phase de démarrage.

410 Membres du personnel des Nations Unies

Le produit exécuté est supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre de membres du personnel contractuel recrutés, de l'extension de la zone couverte par les services de navette et de l'organisation d'un service de navettes ou de taxis porte-à-porte desservant les résidences qui étaient accessibles et l'intérieur de la zone verte élargie où se trouvaient des membres du personnel recruté sur le plan international.

3 Avions

Le fait que le produit exécuté soit inférieur aux prévisions s'explique principalement par les facteurs suivants : les changements auxquels la Mission a dû faire face et la nécessité d'utiliser les avions à diverses fins, ce qui s'est soldé par le retrait d'un avion de la flotte; le remplacement d'avions par des appareils à usage mixte au cours de l'exercice considéré; l'ouverture d'un accès direct à Bangui grâce à la reprise des opérations aériennes commerciales; l'amélioration des transports entre zones de mission aux fins des mouvements de soldats et de civils et de l'acheminement des ravitaillements; la mauvaise qualité des pistes; la nécessité d'acquérir des avions de haute endurance et bénéficiant d'une plus grande capacité utile.

11 Hélicoptères

Le produit exécuté est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que les activités militaires ont été modifiées en vue de faciliter l'exécution du mandat.

6,9 Millions de litres

Le produit exécuté est inférieur car le nombre d'heures de vol nécessaires pour les opérations de la Mission a été moins élevé que prévu.

Communications

Exécution progressive de l'installation, mise en service, exploitation et maintenance d'un réseau satellite pour les communications par voix, télécopie et vidéo et pour la transmission de données, comptant une station centrale à Bangui, 60 microterminaux VSAT répartis sur l'ensemble de la zone de la Mission, 45 centraux téléphoniques, 50 liaisons hertziennes et 45 stations de réception par satellite additionnelles pour Internet, et mise en service de 60 téléphones mobiles par satellite et d'un système radio multiplex pour les communications vocales sécurisées du personnel de la Mission, et assistance à cet égard

Fourniture d'un appui technique pour 1 091 émetteurs-récepteurs haute fréquence et 87 répéteurs VHF, assortis de leur base et d'unités mobiles et portatives, et entretien de dispositifs de vidéoconférence pour toutes les installations du quartier général de la Mission et dans les bureaux régionaux

Oui Installation, mise en service, exploitation et maintenance d'un réseau satellite pour les communications par voix, télécopie et vidéo et pour la transmission de données, avec une station centrale à Bangui

41 Microterminaux VSAT (dont 21 déjà installés)

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que des terminaux de liaison hertziennne ont été utilisés à la place des microterminaux prévus pour relier les sites de la Mission ne comptant que quelques utilisateurs au réseau des Nations Unies, ce qui s'est traduit également par un nombre de liaisons hertziennes plus élevé que prévu (voir ci-après).

35 Centraux téléphoniques (dont 14 déjà installés)

Le fait que le produit exécuté soit inférieur aux prévisions s'explique par le remplacement des centraux téléphoniques prévus par un système de voix sur IP, qui permet de réduire les besoins en infrastructure et les coûts et de disposer d'un réseau plus simple d'utilisation, plus résistant et mieux intégré.

75 Liaisons hertziennes

45 Stations de réception par satellite

50 Téléphones mobiles par satellite

1 Système de multiplex

1 091 Émetteurs-récepteurs haute fréquence (mobiles et fixes)

87 Répéteurs VHF assortis de leur base et d'unités mobiles et portatives

Ces instruments ont été utilisés dans les véhicules et les salles radio des Nations Unies et dans les différents bureaux et sites de la Mission.

22 Dispositifs de vidéoconférence ont été installés et entretenus au quartier général de la Mission et dans les bureaux régionaux.

Informatique

Fourniture d'un appui technique pour des ordinateurs pouvant servir à 2 307 utilisateurs au maximum et pour l'infrastructure TIC de 45 sites au maximum

2 841 Utilisateurs finaux

Le produit exécuté est supérieur aux prévisions, ce qui s'explique principalement par le fait que la Mission a recruté du personnel contractuel supplémentaire plutôt que de faire appel à des sous-traitants comme elle l'avait d'abord envisagé; par l'augmentation du personnel fourni par les gouvernements, en application des résolutions 2212 (2015) et 2264 (2016) du Conseil de sécurité; et par l'augmentation de l'effectif contractuel recruté dans le cadre des activités relatives aux programmes. En outre, les membres du personnel contractuel travaillant dans le domaine des TIC sur des sites régionaux ont reçu des dispositifs supplémentaires de réserve.

45 Sites

Création, installation et maintenance de 45 réseaux locaux avec et sans fil, faisant partie intégrante du réseau longue distance de la Mission, de 45 serveurs, de 675 imprimantes et de 675 expéditeurs numériques, répartis sur environ 45 sites

45 Réseaux locaux

87 Serveurs (14 physiques et 73 virtuels)

589 Imprimantes et expéditeurs numériques (éléments des dispositifs d'impression)

Santé

Exploitation et entretien d'un centre de consultation des Nations Unies de niveau I, d'un hôpital des Nations Unies de niveau II à Bangui, de 10 postes de soins d'urgence et de premiers secours des Nations Unies dont 5 à Bangui et 5 autres à Bambari, Bossangoa, Bangassou, Beberati et Ndélé

0 Centre de consultation des Nations Unies de niveau I à Bangui

1 Hôpital des Nations Unies de niveau II a été maintenu en service à Bangui, avec l'appui d'un contingent en lieu et place de prestataires de services externes.

0 Poste de soins d'urgence et de premiers secours des Nations Unies installé à Bangui

0 Poste de soins d'urgence et de premiers secours des Nations Unies installé à Bambari, Bossangoa, Bangassou, Beberati ou Ndélé

Le produit exécuté est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le fait que le plan médical a évolué avec les besoins de la Mission et que les services médicaux ont été dispensés en interne plutôt que par l'intermédiaire de prestataires commerciaux, comme inscrit au budget approuvé pour l'exercice 2016/17. Par ailleurs, ni le centre de consultation des Nations Unies de niveau I ni les 5 postes de soins d'urgence et de premiers secours des Nations Unies prévus à Bangui n'ont été installés. Sur

Entretien du dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne de la Mission sur tous les sites de l'ONU, notamment vers des hôpitaux de niveaux III et IV hors de la République centrafricaine	Non	deux sites (Bambari et Bossangoa), des tentes faisant office de cliniques ont été montées et utilisées, mais des postes médicaux doivent encore être construits sur les autres sites (Bangassou, Berberrati et Ndélé). En ce qui concerne les évacuations médicales effectuées dans sa zone d'opérations, la Mission s'est appuyée sur ses propres moyens aériens ainsi que sur les moyens aériens, le matériel et les compétences techniques fournis par l'armée française (Force Sangaris). Certaines évacuations vers des destinations situées à l'extérieur de la zone de la Mission ont été effectuées grâce à des vols commerciaux. Les évacuations de nuit ont posé des problèmes, qu'elles soient effectuées par la Mission ou avec l'aide de pays fournisseurs de contingents, en raison de l'éclairage limité des terrains d'aviation et d'autres restrictions tenant aux contraintes associées au décollage et à l'atterrissage dans l'obscurité (les appareils et le matériel devant être adaptés et les équipages devant avoir reçu la formation requise). Néanmoins, quelques évacuations de nuit ont pu être menées après le coucher du soleil, avec le soutien de l'armée française.
Conduite d'un programme de sensibilisation au VIH, y compris entre collègues, et fourniture de services de consultation et de dépistage confidentiels pour l'ensemble du personnel de la Mission	Oui	Désormais, les séances d'information organisées à un rythme bihebdomadaire comportent un chapitre sur le VIH/sida et cette question fait partie intégrante des activités de prévention relatives à la santé. Des services de conseil et de dépistage non obligatoires et confidentiels ont été mis à disposition et utilisés en fonction des besoins. Quelque 2 160 préservatifs masculins et 60 préservatifs féminins ont été distribués à Bangui sur une période de 6 mois. Quarante et un kits de traitement postexposition au VIH ont été distribués à divers bureaux de la Mission.
Sécurité		
Fourniture d'une protection rapprochée 24 heures sur 24 aux responsables de la Mission et aux personnalités en visite	Oui	Une protection rapprochée a été assurée au Représentant principal du Secrétaire général et à ses représentants principaux adjoints, ainsi qu'aux personnalités en visite.

Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices de lutte contre les incendies et d'évacuation en cas d'incendie pour tous les nouveaux membres du personnel	120	Séances d'initiation ont été organisées en français et en anglais pour les nouveaux membres du personnel.
	25	Exercices d'évacuation
	49	Séances de sensibilisation aux risques d'incendie
	52	Sessions de formation des responsables de la sécurité incendie dans toute la Mission

Centre de services régional d'Entebbe

47. Au cours de l'exercice considéré, le Centre de services régional a fourni aux missions clientes des services logistiques et administratifs de qualité dans les domaines suivants : indemnités et paiements; avantages et prestations, établissement de rapports financiers, informatique et communications à l'échelle régionale, et administration du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 4.2 : Fourniture aux missions clientes de services financiers efficaces et efficients

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.2.1 Règlement des factures des fournisseurs dans les 27 jours (2013/14 : 98 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	99 % des factures des fournisseurs ont été payées dans les 27 jours.
4.2.2 Obtention de remises pour paiement rapide de la part des fournisseurs (2013/14 : 92 %; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)	Remises pour règlement rapide obtenues auprès des fournisseurs dans 96 % des cas. L'objectif de 100 % n'a pas été atteint en raison de retards dans la certification des factures et la réception des fonds nécessaires pour régler les factures dans les délais convenus. Les missions ont été informées, le cas échéant.
4.2.3 Traitement des demandes de remboursement du personnel (et saisie dans le système financier) dans les 21 jours ouvrables (2013/14 : 30 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 75 %)	59 % des demandes de remboursement du personnel ont été traitées dans les 21 jours ouvrables. Cela tient essentiellement au fait que le délai de traitement de ces demandes a augmenté lors de la mise en service d'Umoja Extension 1, pendant la stabilisation des systèmes et procédures.
4.2.4 Versement des traitements du personnel avant la date limite mensuelle (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 100 %)	98 % des traitements ont été versés avant la date limite mensuelle. Dans les autres cas, le paiement a été bloqué parce que les références bancaires du bénéficiaire étaient incomplètes ou erronées et ont dû être corrigées avant de pouvoir procéder au paiement.
4.2.5 Traitement des paiements autres que les émoluments dans les 3 jours ouvrables suivant le traitement des paiements automatiques (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 85 %)	92 % des paiements autres que les émoluments ont été traités dans les 3 jours ouvrables.

4.2.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) (2013/14 : 42 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)

74 % des clients, en moyenne, se sont déclarés satisfaits des services financiers (paiement des indemnités, des factures et des traitements) fournis pendant l'exercice.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement de 21 659 factures de fournisseurs, dont 4 126 pour la MINUSCA	4 833	Factures de fournisseurs ont été réglées pour la MINUSCA.
	2 786	Demandes ont été traitées pour la MINUSCA. L'écart est essentiellement dû au fait que les demandes de remboursement des membres du personnel recruté sur le plan international étaient traitées en une seule fois au lieu de procéder à des paiements mensuels ou trimestriels.

Réalisation escomptée 4.3 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.3.1 Traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités) dans les 4 semaines (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 96 %)	62 % des demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées dans les 4 semaines. L'objectif n'a été que partiellement atteint en raison du retard pris dans la mise en place des fonctionnalités pertinentes d'Umoja Extension 1, qui a été reportée de novembre à décembre 2015, et de problèmes techniques liés au système de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études mis en place dans Umoja (notamment une erreur de calcul du taux à appliquer pour les années scolaires incomplètes), ce qui a causé un retard d'un mois et demi dans le traitement des demandes. En outre, le temps disponible pour traiter les demandes a été réduit de 25 % parce que les avances et indemnités ne peuvent pas être traitées pendant 3 à 5 jours ouvrables chaque mois, lorsque le système est gelé pour l'établissement des états de paie.
4.3.2 Renvoi des demandes d'indemnité pour frais d'études non réglementaires (avances et indemnités) dans les 14 jours (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	54 % des demandes d'indemnité pour frais d'études non réglementaires ont été renvoyées dans les 14 jours.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Traitement de 6 126 demandes d'indemnité pour frais d'études (avances et indemnités), dont 231 pour la MINUSCA	623	Demandes d'indemnité pour frais d'études ont été traitées pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 4.4 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de voyages

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.4.1 Traitement des demandes de remboursement de frais de voyage dans les 14 jours (2013/14 : 64 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	91 % des demandes de remboursement de frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours, ce qui représente une amélioration par rapport à l'exercice précédent, bien que le nombre de demandes ait considérablement augmenté. Le traitement des demandes est devenu plus efficace du fait que toutes les informations nécessaires pour approuver les demandes sont disponibles dans le système.
4.4.2 Délivrance des billets pour les voyages dans les 7 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	77 % des billets pour les voyages ont été délivrés dans les 7 jours. Les retards sont essentiellement dus aux délais d'obtention d'un visa et de confirmation de l'itinéraire autorisé et des modifications qui sont apportées par le voyageur. Les retards tiennent également au fait qu'il est difficile de réserver des places pendant la période de pointe.
4.4.3 Achat des billets au minimum 16 jours civils avant la date du voyage, comme prescrit (2013/14 : 36 %; 2014/15 : 75 %; 2015/16 : 75 %)	67 % des billets ont été achetés au minimum 16 jours civils avant la date du voyage. L'objectif n'a pas été atteint essentiellement à cause du retard pris dans la désignation des membres du personnel qui participent à des stages de formation ou à des réunions, mais aussi en raison des impératifs opérationnels de la mission. Certains retards étaient dus au fait que les voyageurs n'avaient pas soumis leur demande d'autorisation de voyage en temps voulu.
4.4.4 Taux de satisfaction des clients quant aux services relatifs aux voyages et aux demandes de remboursement des frais y afférents (2013/14 : 60 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)	Les résultats d'une enquête auprès des clients effectuée en mai 2016 font apparaître un taux de satisfaction de 60 % dans ce domaine. Des problèmes techniques apparus dans le module Voyages après la mise en service d'Umoja pourraient avoir réduit le taux de satisfaction des clients.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Délivrance de 16 386 billets d'avion, notamment à des membres du personnel civil et du personnel en tenue, dont 1 522 pour la MINUSCA	2 890	Billets d'avion ont été délivrés pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 4.5 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour l'administration des arrivées et des départs

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.5.1 Administration de l'arrivée des membres du personnel recruté sur le plan international dans les 2 jours (2013/14 : 86 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. 98 % des arrivées de membres du personnel recruté sur le plan international ont été traitées dans les 2 jours.
4.5.2 Administration de l'arrivée des Volontaires des Nations Unies dans les 2 jours (2013/14 : 95 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. 100 % des arrivées de Volontaires des Nations Unies ont été traitées dans les 2 jours.
4.5.3 Administration de l'arrivée du personnel en tenue dans les 2 jours (2013/14 : 90 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	97 % des arrivées d'agents en tenue ont été traitées dans les 2 jours.
4.5.4 Administration du départ des membres du personnel recruté sur le plan international en 1 jour (2013/14 : 20 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	84 % des départs des membres du personnel recruté sur le plan international ont été traités en 1 jour. L'écart est dû aux retards dans la réception des documents des missions clientes. Le Centre de services régional d'Entebbe étant le dernier maillon de la chaîne, tout retard en amont dans le processus de traitement des départs se répercute au niveau du Centre.
4.5.5 Administration du départ des Volontaires des Nations Unies en 1 jour (2013/14 : 5 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	Objectif atteint. 100 % des départs des Volontaires des Nations Unies ont été traités en 1 jour.
4.5.6 Administration du départ du personnel en tenue dans les 3 jours (2013/14 : 13 %; 2014/15 : 98 %; 2015/16 : 98 %)	89 % des départs d'agents en tenue ont été traités dans les 3 jours. L'écart est dû aux retards dans l'obtention des documents des missions clientes.
4.5.7 Taux de satisfaction des clients quant à l'administration des arrivées et des départs (2013/14 : 45 %; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 75 %)	Les résultats de l'enquête auprès des clients effectuée en mai 2016 font apparaître un taux de satisfaction de 56 % quant à l'administration des arrivées et des départs.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) :	
	oui/non ou nombre	Observations
Administration de l'arrivée et du départ de 1 337 membres du personnel civil, parmi lesquels des agents recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies, dont 420 pour la MINUSCA	185	Arrivées et départs ont été traités pour la MINUSCA. Le chiffre est inférieur aux prévisions parce que certaines missions clientes ont traité des départs et des arrivées. Le Centre enregistrait les arrivées et les départs pour les missions assurant des vols régionaux à destination d'Entebbe.
Administration de l'arrivée et du départ de 2 004 agents en tenue, dont 420 pour la MINUSCA	323	Arrivées et départs ont été traités pour la MINUSCA.

Réalisation escomptée 4.6 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel pour la communication de l'information financière

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
4.6.1 Établissement de rapports financiers mensuels (balance des comptes et états connexes) dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint. 100 % des rapports financiers mensuels ont été envoyés au Siège de l'ONU dans les 15 jours ouvrables suivant la fin du mois.
4.6.2 Établissement d'états de rapprochement bancaire mensuels dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint. 100 % des états de rapprochement bancaire mensuels ont été envoyés au Siège de l'ONU dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois.
4.6.3 Traitement des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle, comptabilisation de ceux-ci dans le grand livre et établissement de rapports en la matière dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet, 2015/16 : 90 %)	Objectif atteint. 90 % des bordereaux interservices reçus sur base mensuelle ont été traités et comptabilisés dans le grand livre et, jusqu'en novembre 2015, des rapports en la matière ont été établis dans les 10 jours ouvrables suivant la fin du mois. Depuis décembre 2015, le traitement des bordereaux interservices n'est plus effectué par le Centre car il a été automatisé dans le cadre d'Umoja; cet indicateur est donc devenu sans objet.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Établissement de 168 rapports financiers mensuels conformes aux normes IPSAS (jusqu'au stade de la balance des comptes) pour 14 missions clientes, dont la MINUSCA	12	Rapports financiers mensuels ont été établis pour la MINUSCA.
Établissement de 240 états de rapprochement bancaire mensuels pour 20 banques dépositaires de comptes des missions clientes	24	États de rapprochement bancaire mensuels ont été établis pour la MINUSCA.
Traitement de 336 bordereaux interservices reçus sur base mensuelle et établissement de rapports en la matière pour 14 missions clientes	72	Bordereaux interservices reçus sur base mensuelle ont été traités. Depuis décembre 2015, le traitement des bordereaux interservices n'est plus effectué par le Centre car il a été automatisé dans le cadre d'Umoja. Cet indicateur ne s'applique donc plus. En outre, il a été mis fin à la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE) au cours de l'exercice.

Réalisation escomptée 4.7 : Fourniture aux missions clientes de services d'appui informatique efficaces et rationnels profitant également au Centre

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

4.7.1 Envoi des factures téléphoniques aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels vérifié par la mission cliente (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 97 %; 2015/16 : 97 %)

Objectif atteint. 100 % des factures téléphoniques ont été envoyées aux utilisateurs finaux dans les 7 jours suivant la réception du relevé d'appels.

4.7.2 Maintien de la performance du réseau [2013/14 : sans objet; 2014/15 : 99 % (taux de disponibilité mensuelle); 2015/16 : 99 % (taux de disponibilité mensuelle)]

Sans objet. Les procédures de contrôle de la performance du réseau ont été regroupées et centralisées au Centre de services mondial.

4.7.3 Règlement des problèmes et réponse aux demandes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les 3 heures (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 100 %; 2015/16 : 100 %)

Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, 99 % des problèmes d'informatique et de communications à Entebbe ont été réglés et les demandes en la matière traitées dans les 3 heures. Les données relatives au dernier trimestre n'ont pas été prises en compte parce que le catalogue informatique a été réaligné, ce qui a retardé l'établissement de rapports sur chaque site.

4.7.4 Règlement des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 3 heures, élevé : dans les 6 heures, moyen : dans les 12 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 98 %)

Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, aucun problème d'informatique et de communications critique ou à priorité faible n'a été signalé, 57 % des problèmes à priorité élevée ont été réglés dans les 6 heures et 77 % des problèmes à priorité moyenne l'ont été dans les 12 heures. Les données relatives au dernier trimestre n'ont pas été prises en compte parce que le catalogue informatique a été réaligné, ce qui a retardé l'établissement de rapports sur chaque site.

Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, 81 % des problèmes en matière d'informatique et de communications à Entebbe ont été réglés dans les délais fixés selon le degré de priorité. L'objectif n'a pas été atteint essentiellement parce qu'il a fallu régler les problèmes soulevés par la mise en service d'Umoja et le passage à un nouveau réseau téléphonique.

4.7.5 Réponse aux demandes de services en matière d'informatique et de communications dans les délais fixés selon le degré de priorité (critique : dans les 2 heures; élevé : dans les 4 heures; moyen : dans les 24 heures; faible : dans les 48 heures) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 97 %)

89 % des demandes de services en matière d'informatique et de communications ont été satisfaites dans les délais fixés selon le degré de priorité. L'objectif n'a pas été atteint essentiellement parce qu'il a fallu répondre aux demandes de services reçues pendant la mise en service d'Umoja et le passage à un nouveau réseau téléphonique. En outre, certaines activités de maintenance, comme l'entretien des câbles, ont dû être sous-traitées, ce qui a retardé la prestation des services.

4.7.6 Taux de satisfaction des clients quant aux services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale (2012/13 : sans objet; 2013/14 : sans objet; 2014/15 : 90 %; 2015/16 : 90 %)

Selon l'enquête auprès des missions clientes effectuée en mai 2016, 87 % d'entre elles étaient satisfaites des services d'appui en matière d'informatique et de communications à l'échelle régionale.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Vérification de la conformité de 8 missions clientes aux normes de la Division de l'informatique et des communications	1	Vérification de la conformité a été effectuée à la MINUSCA.
Évaluation et mise en œuvre de 3 projets régionaux alignés sur la stratégie de la Division de l'informatique et des communications en matière de centralisation, de mobilité et de réduction maximale de l'empreinte des missions clientes	3	1. Connectabilité autonome : un système de navigation par satellite à large bande et basse latence a été mis en place dans 7 sites sur 8, à savoir Juba et Wau (MINUSS), Bangui (MINUSCA), Goma et Kinshasa (MONUSCO), Mogadishu [Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS)] et Abyei (FISNUA), qui ont ainsi obtenu un accès fiable à Umoja, au système Field Support Suite, aux services de vidéoconférence et à l'Internet. La mise en place dans le dernier site (Entebbe) devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2016. 2. Système intégré en matière de sécurité physique (vidéosurveillance 24 heures sur 24, contrôle des accès, détection des intrusions et identification biométrique facultative) : ce système est actuellement mis en place à Mogadiscio, Entebbe et Juba. Il entrera en service au quatrième trimestre de 2016. 3. Initiative de télétravail du personnel : mise en place d'un réseau hertzien point à multipoint offrant aux membres du personnel essentiel du Centre une connexion à haut débit fiable avec le réseau de l'ONU depuis leur lieu de résidence et d'autres points clefs le long du corridor Entebbe-Kampala.
Mise en place d'un laboratoire d'innovations régional afin d'expérimenter et de proposer de nouveaux services d'appui en matière d'informatique et de communications	Oui	Le laboratoire d'innovations régional a été mis en place, avec notamment deux nouveaux projets : le système d'interopérabilité radio [Radio Interoperability System (RIOS)], qui assure l'interopérabilité entre différents types de matériel de transmissions, et la technologie de l'évolution à long terme [Long Term Evolution (LTE)], qui permet de transmettre des données numériques et vocales ainsi que des images vidéo à haut débit et de qualité dans des environnements adverses.

Coordination d'initiatives écologiques régionales visant à accroître sensiblement l'utilisation de sources d'énergie de substitution	Oui	Les services régionaux de l'informatique et des communications ont facilité la collaboration régionale en faveur des initiatives écologiques. Pendant l'exercice 2015/16, la MINUSS, la MINUSCA, la FISNUA et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) ont mis en place des systèmes solaires et hybrides.
Mise au point de programmes de formation technique centralisés en matière d'informatique et de communications dans la région, notamment des cours sur les systèmes de transmission à l'intention des contingents, des activités de formation lors de l'entrée en fonction pour le personnel civil, comprenant la distribution de matériel, et des cours sur la prise en main du réseau radio à ressources partagées	Oui	L'École de transmission militaire de l'ONU et le programme régional de formation informatique ont été créés et des programmes d'enseignement ont été mis au point. Au total, 54 cours ont été dispensés et 860 militaires et membres du personnel civil ont suivi une formation informatique pendant l'exercice 2015/16.
Gestion efficace de 27 147 comptes téléphoniques, dont 327 pour la MINUSCA	5 544	Comptes téléphoniques ont été gérés efficacement pour la MINUSCA.
Développement et évaluation de la résilience opérationnelle à Entebbe	Oui	Le Plan de résilience opérationnelle des systèmes informatiques a été actualisé en novembre 2015 et évalué le 29 juin 2016, et un rapport détaillé a été établi sur les exercices de reprise après sinistre.

Réalisation escomptée 4.8 : Fourniture aux missions clientes d'un appui efficace et rationnel en matière de transport dans la région

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.8.1 Augmentation du pourcentage des militaires et des agents de police présents dans la région qui bénéficient d'un appui en matière de transport (en coordination avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements) (2013/14 : sans objet; 2014/15 : sans objet; 2015/16 : 90 %)	L'objectif n'a pas été atteint. Suite à l'augmentation de la taille et du poids des bagages autorisés par membre des contingents, un avion gros-porteur devait être mis à la disposition du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements pour lui permettre de s'acquitter de sa tâche. Cependant, le Centre n'a pas eu accès à cet appareil et n'a donc pas pu assurer le transport des contingents comme prévu.
4.8.2 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés pour le transport des contingents ou du personnel de police (2013/14 : 67 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 76 %)	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements n'a pas pu atteindre cet objectif parce qu'il ne disposait pas d'un avion gros-porteur pour assurer le transport des contingents.
4.8.3 Optimisation du nombre de passagers et de marchandises/bagages à bord des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré (2013/14 : 40 %; 2014/15 : 70 %; 2015/16 : 70 %)	66 % des vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré ont servi au transport de passagers et de marchandises/bagages. La FISNUA, la MINUSCA, la MONUSCO et la MINUSS participaient initialement au plan. En octobre 2015, la MINUSCA a mis fin à sa participation en raison de la reprise des vols commerciaux

	entre Nairobi et Bangui, ce qui a sensiblement réduit le taux de remplissage des appareils destiné au transport de passagers et de marchandises/bagages. Au total, 891 vols ont été effectués pendant l'exercice (146 pour la FISNUA, 64 pour la MINUSCA, 182 pour la MONUSCO et 499 pour la MINUSS).
4.8.4 Augmentation du taux de satisfaction des missions clientes quant aux services fournis en matière de transport (2013/14 : 69 %; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 83 %)	Objectif atteint. Selon l'enquête auprès des clients effectuée en mai 2016, 86 % d'entre eux étaient satisfaits des services fournis en matière de transport.
4.8.5 Augmentation du taux de satisfaction des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police quant aux services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2013/14 : sans objet; 2014/15 : 80 %; 2015/16 : 80 %)	78 % des agents en tenue étaient satisfaits des services de relève du personnel fournis par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements pendant l'exercice.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 638 vols organisés pour le transport des contingents et du personnel de police au moyen d'appareils de l'Organisation des Nations Unies affrétés pour de longues durées (25 pour la MONUSCO, 20 pour la MINUSS, 12 pour la MINUAD, 498 pour l'UNSOA et 83 pour d'autres missions)	1	Vol a été organisé pour le transport des contingents de la MINUSCA;
Transport de 22 348 militaires et membres du personnel de police (420 pour la MINUAD, 852 pour la MONUSCO, 690 pour la MINUSS, 17 471 pour l'UNSOA et 2 915 pour d'autres missions)	50	Militaires et membres du personnel de police de la MINUSCA ont été transportés.
Transport de 10 400 passagers à bord de vols organisés dans le cadre du plan de vol régional intégré	1 958	Passagers ont été transportés pour le compte de la MINUSCA.
468 heures de vol effectuées pour le compte de la MINUSCA	164	Heures de vol ont été effectuées pour le compte de la MINUSCA. L'écart est dû au fait que la Mission a cessé de participer au plan de vol régional intégré en octobre 2015 en raison de la normalisation progressive des vols commerciaux entre Bangui et Entebbe (deux vols hebdomadaires).
Organisation de 99 vols d'urgence (ponctuels), dont 3 pour la FISNUA, 80 pour l'UNSOA, 10 pour la MINUAD et 6 pour d'autres missions (transport de personnalités, évacuations pour raisons de sécurité et vols dans la zone de missions opérant dans des pays africains extérieurs à la région)	47	Vols ont été effectués pour la MINUSCA.

Conclusion d'un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission	Non	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a établi un cahier des charges pour un contrat de service régional des aéronefs hors de la zone de la mission, qu'il a soumis à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions aux fins d'approbation technique. La Division a estimé que les transporteurs aériens pouvaient utiliser les services de manutention au sol hors de la zone de la mission et se faire rembourser par l'ONU, et qu'il n'était donc pas nécessaire de conclure des contrats régissant ces services dans les aéroports.
Coordination de 3 activités de formation technique en matière de transport régional	Non	Aucune activité de formation technique n'a été coordonnée dans les différentes missions pendant l'exercice.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'année budgétaire court du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	11 030,2	8 330,6	2 699,6	24,5
Contingents	306 160,3	328 354,4	(22 194,1)	(7,2)
Police des Nations Unies	16 353,3	17 301,5	(948,2)	(5,8)
Unités de police constituées	47 413,0	46 746,8	666,2	1,4
Total partiel	380 956,8	400 733,3	(19 776,5)	(5,2)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	129 777,1	123 599,4	6 177,7	4,8
Personnel recruté sur le plan national	9 163,4	9 422,3	(258,9)	(2,8)
Volontaires des Nations Unies	6 245,4	10 817,7	(4 572,3)	(73,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	8 113,8	11 085,2	(2 971,4)	(36,6)
Personnel fourni par les gouvernements	1 305,5	1 549,6	(244,1)	(18,7)
Total partiel	154 605,2	156 474,2	(1 869,0)	(1,2)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	462,6	1 130,9	(668,3)	(144,5)
Voyages	4 695,7	7 156,8	(2 461,1)	(52,4)
Installations et infrastructure	122 413,1	83 260,2	39 152,9	32,0
Transports terrestres	42 152,3	29 481,7	12 670,6	30,1
Transports aériens	52 913,9	55 503,3	(2 589,4)	(4,9)
Transports maritimes ou fluviaux	90,0	3 208,1	(3 118,1)	(3 464,6)
Communications	20 364,3	17 050,1	3 314,2	16,3
Informatique	15 055,5	15 239,4	(183,9)	(1,2)
Santé	9 336,0	3 403,7	5 932,3	63,5
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	33 599,1	50 420,5	(16 821,4)	(50,1)
Projets à effet rapide	3 000,0	2 968,8	31,2	1,0
Total partiel	304 082,5	268 823,5	35 259,0	11,6
Total brut	839 644,5	826 031,0	13 613,5	1,6
Recettes provenant des contributions du personnel	10 115,1	10 634,0	(518,9)	(5,1)
Total net	829 529,4	815 397,0	14 132,4	1,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	839 644,5	826 031,0	13 613,5	1,6

^a Tient compte des ressources approuvées d'un montant brut de 814 066 800 dollars (montant net : 803 951 700 dollars) et des autorisations d'engagement d'un montant brut de 25 577 700 dollars destinées à couvrir les dépenses supplémentaires au titre des militaires, du personnel de police et des agents pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016.

B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montants alloués (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant	Pourcentage
			(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	712,9	313,5	399,4	56,0
Personnel recruté sur le plan national	675,3	634,8	40,5	6,0
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Total partiel	1 388,2	948,3	439,9	31,7
Dépenses opérationnelles				
Consultants	46,9	18,3	28,6	61,00
Voyages	27,2	65,5	(38,3)	(140,8)
Installations et infrastructures	659,5	1 024,7	(365,2)	(55,4)
Transports terrestres	26,0	8,1	17,9	68,8
Transports aériens	—	—	—	—
Communications	595,7	101,9	493,8	82,9
Informatique	434,0	174,1	259,9	59,9
Santé	13,8	4,4	9,4	68,1
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	28,4	14,6	13,8	48,6
Total partiel	1 831,5	1 411,6	419,9	22,9
Montant brut	3 219,7	2 359,9	859,8	26,7
Recettes provenant des contributions du personnel	170,9	139,4	31,5	18,40
Montant net	3 048,8	2 220,5	828,3	27,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	3 219,7	2 359,9	859,8	26,7

48. La sous-utilisation des crédits alloués au Centre de services régional d'Entebbe au cours de la période considérée s'explique principalement par : a) un taux de vacance effectif pour le personnel recruté sur le plan international de 60 % en moyenne, contre un taux budgétisé de 5,0 %; b) l'annulation du contrat d'accès à Internet, à haut débit et à faible latence et le transfert au Centre du matériel de communication de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE), qui a entraîné l'annulation des achats et des services prévus au titre des communications pour l'exercice 2015/16; et c) la non-utilisation de la part du Centre dans les services informatiques centralisés, en raison du déploiement différé d'un projet centralisé, ainsi que le transfert de matériel informatique de la

MINUAUCE au Centre, qui a entraîné l'annulation d'achats prévus pour l'exercice 2015/16. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre des installations et infrastructures et des fournitures, services et matériel divers pour la construction des locaux à usage de bureaux du Centre, qui n'avait pas été achevée au cours de l'exercice 2014/15 et a été reportée sur l'exercice 2015/16.

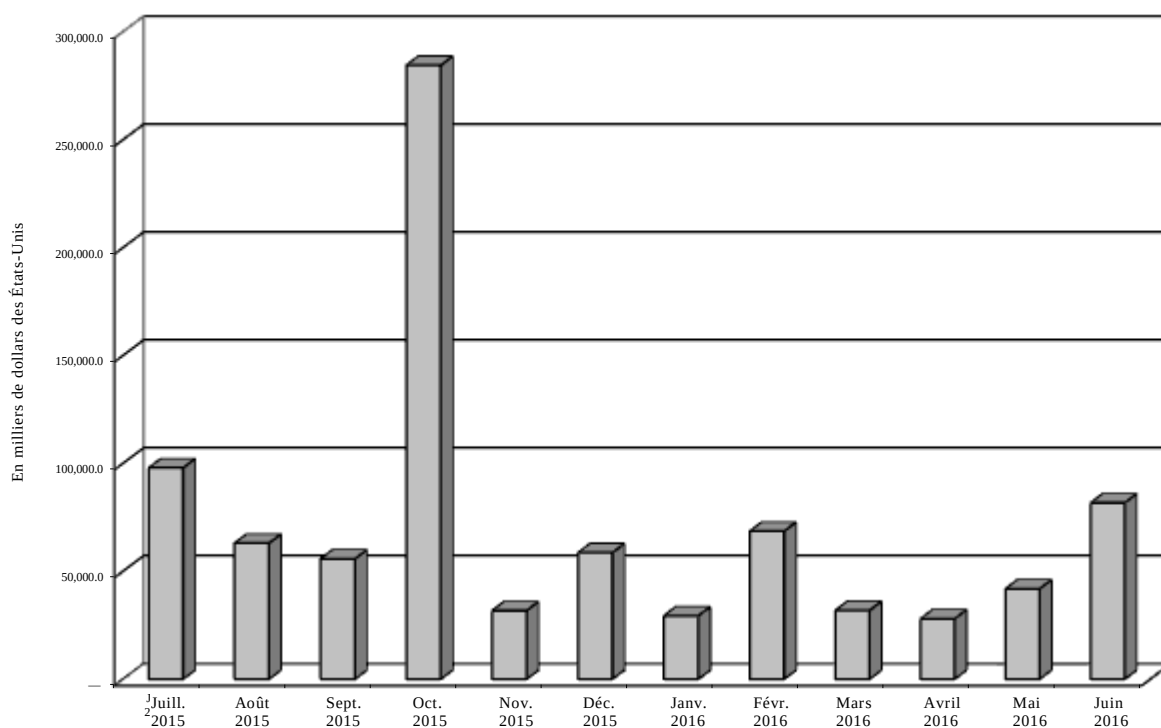
C. Récapitulatif des réaffectations de ressources entre catégories de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories	Autorisation budgétaire		
	Répartition initiale du montant approuvé	Transfert	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	380 957	20 036	400 993
II. Personnel civil	154 605	1 905	156 510
III. Dépenses opérationnelles	304 083	(21 941)	282 142
Total	839 645		839 645
Pourcentage de réaffectations			2,6

49. Durant la période considérée, des fonds ont été réaffectés aux catégories I (Militaires et personnel de police) et II (Personnel civil). Ces réaffectations s'expliquent principalement par des dépenses au titre des contingents supérieures aux prévisions en raison des frais de transport plus élevés liés au déploiement du matériel et à la mobilisation des rations, de la nécessité de recourir aux transports aériens de préférence aux transports maritimes ou terrestres et de l'augmentation de la quantité d'eau en bouteille requise pour les rations du fait de l'absence de stations de traitement de l'eau dans certaines zones de la Mission, ainsi que par les remboursements aux taux standard résultant d'un taux de vacance effectif de 4,1 % en moyenne pour les contingents, y compris les officiers d'état-major, soit moins que le taux budgétisé de 5,0 %. Les réaffectations à partir de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) ont été facilitées par l'existence de soldes inutilisés faisant suite principalement au maintien de logements temporaires en lieu et place des structures permanentes dont la construction était prévue, de dépenses inférieures aux prévisions au titre des carburants et lubrifiants et de l'internalisation de la fourniture des services nécessaires à la Mission, qu'il était prévu d'externaliser à des prestataires de services commerciaux.

D. Évolution des dépenses mensuelles



50. Le dépassement des crédits constaté en octobre 2015 s'explique principalement par la comptabilisation des obligations au titre des remboursements aux pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police des coûts standard et des dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour le reste de l'exercice 2015/16. Il s'agissait ainsi de faciliter le transfert des outils de gestion financière des systèmes existants à Umoja, dans le cadre de la migration des données.

E. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 322,6
Produits divers ou accessoires	473,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	33 336,3
Total	36 132,5

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses		
Matériel majeur			
Contingents	48 713,7		
Unités de police constituées	8 999,0		
Total partiel	57 712,7		
Soutien logistique autonome			
Contingents	39 826,0		
Unités de police constituées	5 788,0		
Total partiel	45 614,0		
Total	103 326,7		
Facteurs applicables à la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,1	1 ^{er} novembre 2013	—
Usage opérationnel intensif	3,3	1 ^{er} novembre 2013	—
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,0	1 ^{er} novembre 2013	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-5,0		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	58 825,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Montant total des dépenses	58 825,0

^a Bâtiments, terrains et services fournis par le Gouvernement centrafricain,

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	2 699,6	24,5 %

51. La sous-utilisation des crédits tient au fait que le taux de vacance effectif des observateurs militaires a été en moyenne plus élevé que prévu (39,2 %, contre un taux de 10 % prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Contingents	(22 194,1)	(7,2 %)

52. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) des frais de transport plus élevés en raison du déploiement au cours de l'exercice 2015/16 de matériels appartenant aux contingents, qui était prévu pour l'exercice 2014/15 mais qui a été retardé par des problèmes au port d'entrée de la République centrafricaine, ainsi que du transport du matériel et des rations par voie aérienne plutôt que par voie maritime pour l'un ou par voie terrestre pour l'autre, qui n'était pas prévu dans le projet de budget pour l'exercice 2015/16; b) les remboursements au taux standard, les indemnités, les rations, le matériel et les frais de transport correspondants, associés à un taux de vacance effectif pour les contingents, y compris les officiers d'état-major, inférieur au taux budgétisé (soit 4,1 % contre 5,0 %); et c) l'augmentation de la quantité d'eau en bouteille pour les rations du fait de l'absence de stations de traitement de l'eau, qui n'avaient pas été mises en place dans toutes les zones d'opération comme prévu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(948,2)	(5,8 %)

53. Le dépassement des crédits s'explique par un taux de vacance effectif moyen pour les membres de la police des Nations Unies moins élevé que prévu (13 %, contre un taux de 20 % prévu au budget).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	666,2	1,4 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la baisse des frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement suite à l'annulation de la relève des membres des unités de police constituées et de leur rapatriement ultérieur et au report de l'arrivée d'autres membres jusqu'à l'exercice 2016/17, en raison de la situation sécuritaire en République centrafricaine. Elle a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des remboursements aux taux standard en raison d'un taux de vacance effectif inférieur au taux budgétisé (5,2 % contre 10,0 %).

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	6 177,7	4,8 %

55. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que : a) le coefficient d'ajustement effectif n'a été en moyenne que de 53,4 % au lieu des 76,3 % appliqués pour le calcul des traitements du personnel recruté sur le plan international dans le budget approuvé pour l'exercice 2015/16; et b) le montant effectif des dépenses communes de personnel a été inférieur aux prévisions, en raison de l'intégration de moins de fonctionnaires que prévu au budget et de la baisse correspondante des droits réels, les effectifs de la Mission étant en grande partie constitués au cours de l'exercice 2014/15. La sous-utilisation des crédits a toutefois été partiellement contrebalancée par un taux de vacance effectif inférieur aux prévisions (24,8 % contre 30 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(258,9)	(2,8 %)

56. Le dépassement des crédits est imputable principalement à un taux effectif de vacance plus faible que celui prévu au budget pour les administrateurs recrutés sur le plan national (54,1 % contre 60,0 %) et pour les administrateurs recrutés sur le plan national (48,8 % contre 50,0 %). Ce dépassement a été compensé en partie par des coûts salariaux effectifs moins élevés en moyenne résultant d'un échelon/grade effectif inférieur à l'échelon/grade moyen prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(4 572,3)	(73,2 %)

57. Le dépassement des crédits s'explique par un taux effectif d'occupation des postes de 103,8 %, soit plus que le taux de 60,0 % prévu dans le budget (taux de vacance de 40,0 %), à la suite de la prorogation pour 9 mois de la mission de 42 Volontaires des Nations Unies en raison des retards pris dans le calendrier électoral, qui n'était pas prévue dans le projet de budget pour l'exercice 2015/16.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(2 971,4)	(36,6%)

58. Le dépassement des crédits s'explique par le taux moyen d'occupation des postes de 112,5 %, alors que le budget prévoyait un taux d'occupation de 70,0 % (taux de vacance de 30,0 %) à la suite de la prorogation pour 9 mois du mandat de 28 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) en raison des retards pris dans le calendrier électoral, qui n'était pas prévue dans le projet de budget pour l'exercice 2015/16.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par les gouvernements	(244,1)	(18,7 %)

59. Le dépassement des crédits est attribuable à un taux effectif de vacance inférieur à celui prévu dans le budget (10 % contre 20 %).

	<i>Écart</i>	
Consultants	(668,3)	(144,5 %)

60. Le dépassement des crédits s'explique principalement par le recrutement de consultants ayant les compétences en matière d'intégration et de gestion des projets requises pour appuyer les activités préparatoires au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration et la réforme du secteur de la sécurité. Les crédits ouverts pour ces activités ont été approuvés au titre des services divers, en raison de leurs caractéristiques communes, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la présente rubrique. En outre, le dépassement des crédits s'explique par les services de consultants utilisés pour la gestion des contrats, les activités de défense des droits de l'homme, l'application par la Mission de la politique d'environnement et les travaux de génie spécialisés liés à la construction et à l'entretien de l'infrastructure routière, qui n'étaient pas prévus dans le projet de budget pour l'exercice 2015/16.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(2 461,1)	(52,4 %)

61. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) les déplacements requis pour assurer les consultations politiques supplémentaires à l'appui du processus de paix, le calendrier électoral, la visite du pape François et les changements d'itinéraire imposés par la crise sécuritaire de septembre et octobre 2015; b) les frais de voyage liés au démarrage de la Mission, qui ont trait à l'exercice antérieur; et c) les dépenses relatives aux 240 agents détachés à titre temporaire d'autres missions pour apporter leur concours en attendant la fin de la première phase de recrutement de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	39 152,9	32,0 %

62. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) l'agrandissement du quartier général actuel de la Mission et de ses différents sites en utilisant des bâtiments préfabriqués et en faisant appel à du personnel contractuel au lieu de poursuivre les travaux de construction prévus de structures permanentes/bâtiments fixes pour le quartier général de la Mission, de baraquements, de la cuisine et de cantines sur les 40 sites des camps de personnel en uniforme, de blocs sanitaires pour l'alimentation en eau et l'assainissement, de postes et de centrales électriques en recourant à des prestataires de services externes; b) l'internalisation des services d'entretien plutôt que leur externalisation à des prestataires de services externes, les dépenses au titre de certains services étant inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers du budget; et c) la baisse de 8,9 millions de litres de la consommation de carburant pour les groupes électrogènes à un coût moyen effectif du litre de 1,54 dollar, contre 17,8 millions de litres au coût moyen effectif de 1,67 dollar par litre prévus dans le

budget, sur la base de l'évolution des dépenses observée dans les récentes missions en phase de démarrage.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	12 670,6	30,1 %

63. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) une consommation d'essence, de carburants et de lubrifiants moindre que prévu, soit 5,3 millions de litres pour un coût moyen réel de 1,54 dollar le litre, contre les 10,3 millions de litres prévus pour un coût moyen de 1,67 dollar le litre, sur la base de l'évolution des dépenses observée dans les missions récentes en phase de démarrage; et b) l'internationalisation de la location de véhicules et des services d'entretien et de réparation pour les opérations de transport lourd, au lieu de l'externalisation prévue à un prestataire de services commerciaux, comme indiqué dans le budget approuvé pour la période 2016/17, les dépenses correspondantes au titre des services relevant de la rubrique Fournitures, services et matériel divers. La sous-utilisation a été compensée par l'utilisation plus importante que prévu de pièces de rechange pour réparer les pannes récentes occasionnées par le mauvais état des routes et le vieillissement des véhicules transférés d'autres missions.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	(2 589,4)	(4,9 %)

64. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) la composition et le déploiement effectifs de la flotte d'avions et d'hélicoptères, qui répondent aux besoins opérationnels de la Mission, mais entraînent une hausse des coûts garantis par rapport à la configuration et au nombre d'appareils prévus au budget; b) l'appui apporté par la flotte d'autres missions pendant les élections en République centrafricaine. Le dépassement des crédits a été en partie contrebalancé par : a) le report de la mise en œuvre d'un système de drones en raison de problèmes rencontrés dans la procédure de passation des marchés, auxquels a fait suite un changement dans le concept des opérations de la Mission; et b) un nombre effectif d'heures de vol de 7 638 heures, par rapport aux 9 624 prévues dans le budget et une réduction correspondante de la consommation de carburant.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(3 118,1)	(3 464,6 %)

65. Le dépassement des crédits s'explique par l'acquisition de conteneurs maritimes pour le transport de marchandises et leur entreposage, et n'a pu être évité car les frais de transport de marchandises, estimés à 15 % des achats dans le budget de la période 2015/16, se sont révélés insuffisants pour couvrir le transport et le stockage de marchandises à destination de la zone d'opérations de la Mission en dehors de Bangui.

	<i>Écart</i>	
Communications	\$3 314,2	16,3%

66. La sous-utilisation des crédits a été attribuable principalement à : a) l'annulation de l'installation par les services de neuf transmetteurs pour fournir des services de radiodiffusion à la région, en raison du report de l'autorisation du gouvernement de transition et de la non-réalisation d'activités de sensibilisation; et b) un niveau moyen effectif de rétention de 41 agents contractuels fournissant des services d'appui aux communications, y compris des services d'installation des lignes de téléphonie et de télécopie dans toute la zone d'opérations de la Mission, contre 65 agents inscrits au budget, en raison de l'instabilité des conditions de sécurité à la suite des incidents intervenus à Bangui et d'autres secteurs en septembre et en octobre 2015.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(183,9)	(1,2 %)

67. Le dépassement des crédits s'explique principalement par l'acquisition : a) de matériel radio numérique (radios de poche et téléphones par satellite) pour accélérer le remplacement des équipements existants en technologie analogique VHF plus tôt que prévu, ce qui a été compromis pendant et après les incidents de sécurité à Bangui et dans les autres secteurs en septembre et en octobre 2015; b) un abri conteneur mobile, permettant d'assurer sur place des services de téléphonie et de transmission de données pour le secteur et les bureaux régionaux, dans des délais rapides en cas de besoin; et c) de matériel pour le système de surveillance (CCTV) des locaux de la MINUSCA à Bangui, pour lequel des crédits n'avaient pas été inclus dans le projet de budget pour la période 2015/16. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par un niveau moyen effectif de rétention des agents contractuels s'occupant des services informatiques moindre que celui prévu au budget, en raison de la précarité des conditions de sécurité après les incidents intervenus à Bangui et dans d'autres secteurs en septembre et en octobre 2015 et de l'internalisation des services d'information géospatiale.

	<i>Écart</i>	
Santé	5 932,3	63,5 %

68. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) la disponibilité des avions et du personnel médical formé de l'opération Sangaris, qui ont procédé à des évacuations sanitaires en lieu et place du prestataire de services externe prévu au budget; et b) l'internalisation de la fourniture des services médicaux nécessaires à la Mission en lieu et place de l'externalisation prévue à un prestataire de services commerciaux, comme indiqué dans le budget approuvé pour l'exercice 2016/17.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(16 821,4)	(50,1 %)

69. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses de transport liées à l'achat de matériel de génie, de véhicules, de matériel informatique et de communication, et de pièces de rechange plus élevées que prévu, car les coûts standard de transport estimés à 15 % des achats et la rallonge incluse dans le projet

de budget pour la période 2015/16 se sont révélés insuffisants pour couvrir les coûts du transport des marchandises jusqu'au port d'entrée de Douala puis du transport interne jusqu'au port d'entrée de Bangui, et/ou jusqu'à la zone d'opérations de la Mission au-delà de Bangui; et b) l'internalisation de la fourniture de services d'appui à la Mission, complétée par le recours à certains agents contractuels, en lieu et place de l'externalisation à des prestataires de services commerciaux.

V. Exécution du budget approuvé au titre de l'autorisation d'engager des dépenses

70. Compte tenu de la date à laquelle a été prise la décision de renforcer les effectifs, le budget de la MINUSCA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, qui était fondé sur le déploiement d'un maximum de 10 000 militaires, 1 800 policiers et 20 agents pénitentiaires, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B, ne tenait pas compte des crédits supplémentaires requis pour l'augmentation autorisée des effectifs.

71. Le Secrétaire général a donc été autorisé par le Comité consultatif à engager des dépenses jusqu'à concurrence d'un montant brut de 25 577 700 dollars pour couvrir les charges supplémentaires au titre des militaires, du personnel de police et des agents pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016, en sus des 814 066 800 dollars précédemment autorisés pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/257 B.

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Autorisation d'engagement	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	20 000,0	20 000,0	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—	—
Unités de police constituées	4 935,7	4 935,7	—	—
Total partiel	24 935,7	24 935,7	—	—
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	—	—	—	—
Personnel recruté sur le plan national	—	—	—	—
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Personnel fourni par les gouvernements	642,0	642,0	—	—
Total partiel	642,0	642,0	—	—

Catégorie	Autorisation d'engagement	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4) = (3) ÷ (1)
Montant brut	25 577,7	25 577,7	–	–
Recettes provenant des contributions du personnel	–	–	–	–
Montant net	25 577,7	25 577,7	–	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	25 577,7	25 577,7	–	–

72. Le déploiement de militaires, de policiers et d'agents pénitentiaires au-delà des niveaux initialement approuvés a été compatible avec celui ayant servi de base aux prévisions pour demander des ressources supplémentaires d'un montant de 25 577 700 dollars.

Militaires et personnel de police

73. En ce qui concerne le renforcement des effectifs de la MINUSCA au moyen de 750 militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires, autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2212 (2015), le bataillon égyptien composé de 750 militaires a été déployé entre décembre 2015 et le 30 juin 2016 et 250 membres de la force d'intervention rapide du Sénégal ont été déployés pendant huit semaines, comme prévu (20 millions de dollars). L'unité de police constituée détachée par la Mauritanie et comprenant 140 policiers a été pleinement déployée de décembre 2015 au 30 juin 2016 et l'unité de police constituée détachée par le Rwanda et comprenant 140 policiers a été entièrement déployée de novembre 2015 au 30 juin 2016 (4 935 700 dollars)

Personnel civil

74. Le personnel fourni par le gouvernement et composé de 20 agents pénitentiaires a également été déployé entre octobre 2015 et le 30 juin 2016 (642 000 dollars) en sus des agents de l'administration pénitentiaire déployés sur la base du niveau autorisé précédemment.

75. L'autorisation d'engagement de dépenses approuvée pour un montant de 25 577 700 dollars, sans mise en recouvrement, a été pleinement utilisée pour couvrir les dépenses supplémentaires au titre des militaires, des policiers et des agents pénitentiaires jusqu'au 30 juin 2016. Compte tenu de l'exécution globale du budget de la Mission, le solde non utilisé de 13 613 500 dollars pour l'exercice 2015/16 est porté en déduction du montant effectif des dépenses supplémentaires de 25 577 700 dollars ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement. Dans ces conditions, une ouverture de crédit d'un montant net de 11 964 200 dollars doit être approuvée par les États Membres.

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

76. En ce qui concerne le financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Ouvre un crédit additionnel de 11 964 200 dollars au compte spécial de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, représentant le montant des ressources supplémentaires ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement, qui a été utilisé et non mis en recouvrement au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016;

b) Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit 36 132 500 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (2 322 600 dollars), de recettes diverses ou accessoires (473 600 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (33 336 300 dollars), moins le montant de 11 964 200 dollars.

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 70/271, 70/286 et 70/113 B

(A/70/742/Add.12)

Demande/recommandation

Mesures prises pour donner suite à la demande/la recommandation

Cour pénale spéciale

En ce qui concerne les ressources demandées au titre des fournitures, services et matériel divers pour financer l'appui aux travaux de la Cour pénale spéciale, le Comité consultatif note que les activités proposées semblent correspondre à des services d'appui fournis directement à l'État centrafricain et considère par conséquent que ces activités devraient être décrites comme telles dans la partie correspondante du budget et que les liens avec les réalisations escomptées et les indicateurs de succès devraient être clairement énoncés. Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général fournira des informations sur ce point dans les rapports correspondants sur l'exécution du budget [voir également A/70/742/Add.4, par. 33 b)] (par. 66).

Les activités et les produits sont pris en compte dans l'introduction et la réalisation escomptée 1.3 de la composante 1 dans les tableaux du cadre de budgétisation qui figurent dans le présent rapport.

(A/70/742)

Demande

Le Comité consultatif compte analyser les écarts entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses pour l'exercice financier 2015/16, notamment grâce aux informations analytiques supplémentaires qui seront fournies dans les prochains rapports sur l'exécution des budgets et aux données périodiques sur les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires et à l'intérieur de celles-ci, comme décrit au paragraphe 28 (par. 33).

Mesures prises

L'écart entre les dépenses effectives et les prévisions de dépenses sont analysées dans le rapport sur l'exécution du budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA).

Les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires sont également analysées au cours de l'exercice.

La MINUSCA a tiré parti d'Umoja pour analyser les écarts entre dépenses effectives et prévisions de dépenses ainsi que les réaffectations de ressources entre catégories de dépenses ou rubriques budgétaires.

(A/70/742/Add.2)

Demande/recommandation

Le Comité consultatif considère également que le Secrétaire général aurait dû, dans son rapport sur l'exécution du budget de la MINUSMA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015, présenter de façon plus détaillée l'emploi qui avait été fait des dépenses supplémentaires que l'Assemblée générale l'avait autorisé à engager à hauteur de 80 336 300 dollars par sa résolution 69/289 A, et ceci pour rendre compte de façon transparente des activités qui avaient été menées et des ressources qui avaient été employées (par. 10).

Mesures prises pour donner suite à la demande/la recommandation

L'emploi des ressources financières accordées en vertu de l'autorisation d'engager des dépenses est indiqué à la section V du présent rapport.